

JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER-MARS 1858.

MÉMOIRE

SUR LE CALENDRIER ARABE AVANT L'ISLAMISME,

ET

SUR LA NAISSANCE ET L'ÂGE DU PROPHÈTE MOHAMMAD.

PAR MAHMOUD EFFENDI,

ASTRONOME ÉGYPTIEN.

INTRODUCTION.

Le destin semble avoir pris plaisir à condamner à l'oubli, ou à laisser dans une obscurité plus ou moins profonde l'histoire antique, même celle des peuples qui se sont élevés au plus haut degré de civilisation. Ce sont les monuments laissés par eux, et qui ont été témoins de leur grandeur, que la postérité doit interroger pour connaître les destinées de ses ancêtres. Mais si ces monuments se trouvent mutilés par le temps, ou s'ils font entièrement défaut, c'est aux traditions transmises de bouche en bouche que les premiers écrivains de la postérité doivent avoir recours pour les recueillir, les discuter, et en former enfin un corps d'histoire. Mais une telle histoire se trouve indubitablement enveloppée d'épaisses ténèbres.

C'est dans ce dernier cas que les premiers écrivains arabes se sont trouvés : n'ayant sous les yeux aucun monument, il leur a fallu courir de ville en ville pour recueillir de la

bouche des peuples les traditions anciennes qui ont échappé à l'oubli, et qui étaient généralement recueillies par les poètes de l'antiquité, pour en faire le sujet de quelques épisodes ou de quelques poèmes.

Les écrivains arabes n'ayant commencé leurs récits historiques que deux ou trois siècles après l'hégire, on comprend facilement combien il leur a été difficile de connaître d'une manière certaine la chronologie des Arabes avant l'islamisme. Le calendrier anté-islamique a été toujours un sujet de grandes discussions entre les auteurs.

Les historiens s'accordent à penser que les Arabes païens se servirent de l'année luni-solaire pendant un laps de temps plus ou moins long avant l'hégire. Les commentateurs du Coran, des hadith, et les lexicographes semblent croire que les Arabes ne se sont jamais servis que des années lunaires vagues. Les sentiments des savants européens ont également différé sur ce point : Pococke, Gagnier, Golius, Prideau, etc. et M. Caussin de Perceval, embrassent la première opinion. Silvestre de Sacy se range du côté contraire; il dit formellement, mais sans pouvoir le démontrer, que les Arabes, surtout ceux de la Mekke, ne se sont servis que d'un calendrier purement lunaire. Ideler semble pencher vers cette opinion. Les idées de ces illustres maîtres se trouvent savamment discutées par MM. Silvestre de Sacy¹ et Caussin de Perceval².

Dans ce mémoire, je n'ai nullement la prétention de critiquer l'une ou l'autre opinion; la nécessité d'en adopter une pour compléter un travail que j'ai entrepris m'a obligé de chercher dans les divers manuscrits arabes, et dans d'autres ouvrages étrangers, quelques-unes des traditions ou des témoignages qui ont rapport à ce sujet. La pensée que ce travail pourrait jeter quelque nouvelle lumière sur ce point important de la chronologie arabe m'a engagé à donner ces matériaux avec la conclusion que j'en ai dû tirer. Je touche

¹ *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLVIII, p. 606 et suivantes.

² *Journal asiatique*, cahier d'avril 1843.

donc à la question : je la traite d'une manière neuve, tout en respectant les opinions.

J'ai commencé par considérer comme non avens tous les témoignages ou opinions qui établissent formellement l'existence, soit d'un calendrier purement lunaire, soit d'un système luni-solaire, quel que soit le mode d'intercalation. Tout ce qui a rapport au mot *naci*¹ n'entre pas non plus dans mes matériaux fondamentaux.

J'ai fixé, ensuite, d'après mes documents, les dates juliennes de la mort d'Ibrahim, fils du Prophète; du jour de l'entrée de l'apôtre à Médine (l'hégire), et enfin celle de la naissance du Prophète. Les mois arabes correspondant à ces événements² étant également connus, j'en ai conclu sans peine le genre de calendrier qui était en usage chez les Arabes, du moins chez ceux de la Mekke, plus de soixante ans avant le pèlerinage d'Hadieu.

Je divise donc ce travail en deux parties. Je réunis dans la première les traditions ou documents qui servent de base à mes calculs; dans la seconde, je combine ces documents entre eux pour déterminer, et le genre de calendrier anté-islamique, et l'âge du législateur, qui font l'objet du présent mémoire.

J'ai fait suivre ce mémoire d'un appendice dans lequel j'ai discuté la question sous un autre point de vue en examinant ce qu'ont donné, sur ce sujet, les écrivains les plus anciens.

¹ *Naci*, نسي, veut dire « retardé. » Suivant les lexicographes et les commentateurs du Coran, c'est retarder l'observation d'un mois sacré à un autre; remise de l'observation d'un mois sacré, que l'on rejette sur un autre. Les historiens prétendent que le *naci* est l'intercalation d'un treizième mois que les Arabes faisaient pour rendre solaires leurs années, et le mois intercalé lui-même.

² J'ai déterminé, dans la deuxième partie, deux autres époques, celle d'une éclipse lunaire et celle du solstice d'été de l'année 541 de Jésus-Christ; ce qui porte à cinq au lieu de trois le nombre des époques, sur lesquelles j'ai basé mes recherches.

PREMIÈRE PARTIE.

DOCUMENTS.

PREMIER DOCUMENT.

ÉPOQUE DE LA MORT D'IBRAHIM, FILS DU PROPHÈTE MOHAMMAD,
DÉTERMINÉE PAR UNE ÉCLIPSE DE SOLEIL.

Bouckhary nous transmet la tradition suivante (voyez page 58, n° 301 du Supplément des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris). Je la donne avec le commentaire dont elle est le sujet dans le كتاب مواقيت الصلاة, n° 213 du Supplément des manuscrits arabes :

حدثنا عبد الله بن محمد (المسندى) قال حدثنا هاشم
ابن القاسم (هو ابو النصر الليثى) قال حدثنا شيبان ابو
معاوية (الكوى) عن زياد بن علاقة عن المغيرة ابن شعبة
(رضى الله عنه) قال كسفت الشمس على عهد رسول الله
صلى الله عليه وسلم يوم مات (ابنه من مارية القبطية)
ابراهيم (بالمدينة في السنة العاشرة من الهجرة لما عليه جمهور
اهل السير في ربيع الاول او في رمضان.....) فقال الناس
كسفت الشمس لموت ابراهيم..... فقال رسول الله صلى
الله عليه وسلم ان الشمس والقمر لا ينفكسان لموت احد
ولا لحياته.....

Abdou-Llahi, fils de Mohammad¹, raconte que Hachim, fils d'Elkacim, lui dit que Chiban-Abou-Mouaviah avait entendu citer par Ziad, fils de Ilaka, une tradition que celui-ci tenait de la bouche de Maghira, fils de Chouba, l'un des compagnons du Prophète. Voici cette tradition :

« Le soleil s'est éclipsé dans le temps de l'apôtre de Dieu, le jour même où Ibrahim (son fils de Marie la Copte) est mort (à Médine, dans la dixième année de l'hégire, suivant la majorité des biographes; et cela a eu lieu dans le mois de rabi I, suivant les uns, et dans le mois de ramadan suivant les autres.....). Le peuple dit alors, « Le soleil s'éclipse à cause de la mort d'Ibrahim; » mais le Prophète répondit : « Le soleil et la lune ne s'éclipsent ni pour la mort ni pour la naissance de qui que ce soit. »

Ainsi le commentateur de ce hadith met la mort d'Ibrahim dans le mois de rabi I, ou dans le mois de ramadan de la dixième année de l'hégire. Or nous trouvons dans l'ouvrage intitulé : *Alsirah-Alhalabiah*, n° 596 du Supplément des manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale, chapitre des enfants du Prophète, ce qui suit :

وفي سنة ثمان من الهجرة في ذي الحجة ولدت له صلى الله عليه وسلم مارية القبطية رضى الله عنها ولده ابراهيم

¹ Je ne m'attache pas ici à faire une traduction littérale ou mot à mot; j'ai supprimé même par fois, dans la traduction, quelques mots insignifiants, pour rendre plus clair le sens du passage en version.

..... ومات سنة عشرة من الهجرة واختلف في سنة فقيل سنة وعشرة اشهر وستة ايام وقيل ثمانية عشر شهرا ولما كسفت الشمس في ذلك اليوم قال قائل كسفت لموت ابراهيم فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم لا تكسف لموت احد ولا لحياته وفي لفظ ان الشمس والقمر آيتان من آيات الله يخوف الله بهما عباده فلا يكسفان لموت احد ولا لحياته.....

« Dans la huitième année de l'hégire, au mois de dhoul-hedja, Marie la Copte enfanta Ibrahim, fils du Prophète..... Il mourut dans la dixième année de l'hégire. On n'est pas d'accord sur son âge; les uns lui donnent un an, dix mois et six jours d'existence; les autres, dix-huit mois. Le soleil s'étant éclipsé dans ce jour, quelqu'un dit qu'il s'éclipsa à cause de la mort d'Ibrahim. » Le Prophète répondit. « Il ne s'éclipse ni pour la mort ni pour la naissance de personne; » ou il dit que le soleil et la lune sont des merveilles divines par lesquelles Dieu manifeste sa puissance afin qu'on le craigne; ils ne s'éclipsent pour la mort ni pour la naissance de personne. »

La naissance d'Ibrahim, suivant cette tradition, eut lieu dans le mois de dhoul-hedja; les opinions paraissent être d'accord sur ce point. On lit dans le troisième volume de *l'Essai sur l'Histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval (p. 267), ce qui suit :

« Mohammad reutra à Médine à la fin du mois de dhoul-câda, peu de jours après, c'est-à-dire dans

les commencements du mois de dhoul-hedja (fin de mars 630), Marie la Copte, son esclave et sa concubine, accoucha d'un fils.»

Ibrahim est donc né, suivant l'aveu de tout le monde, dans le mois de dhoul-hedja de l'an 8 de l'hégire. Il a vécu ou un an, dix mois et six jours¹, ou dix-huit mois seulement. Cette dernière opinion doit être rejetée, parce qu'il s'en suivrait que la mort d'Ibrahim se trouverait placée dans le mois de djoumada II. L'autre me paraît la seule vraie. En effet, en comptant un an, dix mois et six jours à partir de dhoul-hedja de l'an 8, on tombe sur le mois de chawal de l'an 10 de l'hégire, et c'est, à un mois près, d'accord avec le commentateur du hadith précédent, qui la place dans le mois de ramadan. Mais dans lequel de ces deux mois l'événement a-t-il eu lieu? C'est ce que des considérations astronomiques peuvent nous faire connaître.

Tout le monde sait que le cours des mois lunaires musulmans n'a été interrompu par aucune espèce d'intercalation depuis l'an 10 de l'hégire, jusqu'à présent; en partant ainsi d'une certaine époque arabe, on reconnaît, d'après les calculs astronomiques, qu'une éclipse de soleil est certaine à Médine vers la fin du mois de chawal de l'an 10 de l'hégire, et que dans le mois de ramadan cette éclipse est impossible. La mort d'Ibrahim a donc eu lieu dans le mois de chawal.

¹ Masoudi dit qu'Ibrahim a vécu un an, dix mois et huit jours. (Voir *مروج الذهب*, manuscrit arabe, n° 714, fol. 286.)

Un calcul rigoureux m'a démontré qu'en effet le soleil s'éclipsa ¹ presque totalement à Médine, vers huit heures trente minutes après minuit, le 27 janvier de l'an 632.

Le 29 du mois de chawal de l'an 10 de l'hégire correspond donc au 27 janvier 632. Voilà un point astronomiquement déterminé.

SECOND DOCUMENT.

DÉTERMINATION DE L'ÉPOQUE DE L'HÉGIRE.

L'auteur d'*Alsirah-al-halabiah* rapporte dans l'ouvrage déjà mentionné (Supplément des manuscrits arabes, n° 596, Fol. 210, II° vol.) la tradition suivante :

وفي كلام الحافظ ابن ناصر الدين عن ابن عباس رضى الله
عنها ان رسول الله صلى الله عليه وسلم قدم المدينة
يوم عاشورا فاذا اليهود صيام فقال رسول الله صلى الله
عليه وسلم ما هذا قالوا هذا يوم اغرق الله تعالى فيه
فرعون ونجى فيه موسى فقال رسول الله صلى الله عليه
وسلم انا اولى بموسى فامر رسول الله صلى الله عليه وسلم

¹ La plus grande phase de cette éclipse était, à Médine, de dix doigts et demi environ. Faut de'une détermination directe de la longitude et de la latitude de cette ville, j'ai adopté pour mes calculs, et d'après les cartes modernes, 37° 29' pour longitude à l'est du méridien de Paris, et 24° 55' pour latitude boréale de Médine.

بصومه هذا حديث صحيح أخرجه البخاري ومسلم والمدينة
يحمل ان المراد بها قبا ويحمل ان المراد بها باطنها.....

« Al-Hafiz-ben-Nassir-el-dine raconte qu'Ebn-Abbas, le cousin et compagnon du Prophète, dit que l'apôtre de Dieu arriva à Médine (en fuyant la Mekke) le jour de âchoura¹ au moment du jeûne des juifs. Le Prophète demanda pourquoi l'on jeûnait ce jour-là; on lui répondit que c'était le jour où Pharaon périt par les eaux, et où le Seigneur sauva Moïse. Le Prophète dit alors : « Je dois plus que les juifs respecter la mémoire de Moïse. » Et il ordonna de jeûner ce jour-là. Cette tradition, ajoute l'auteur, est authentique; elle se trouve dans Boukhari et Mouslim. » Il dit encore : « On peut entendre par Médine, dans cette tradition, ou Kouba (petit village du faubourg de Médine), ou l'intérieur même de Médine. »

Pour pouvoir tirer parti de cette tradition, il faut bien comprendre ce qu'on entend par âchoura, qui correspond au jour de l'entrée du Prophète à Médine. Si l'on entendait par ce mot, avec les musulmans, le dixième jour du mois de moharram, la tradition serait en contradiction avec l'opinion générale, qui place l'hégire dans le mois de rabi I et qui

¹ Âchoura est le dixième jour du mois de moharram chez les musulmans. Il paraît que les juifs arabes appelaient également âchoura le dixième jour du mois de ticheri, lequel mois est le premier de leur année civile, et le septième de l'année religieuse.

est fondée sur des traditions également authentiques. Il est donc essentiel de savoir si le mot âchoura n'indiquait pas, au temps du législateur, une autre époque dans l'année. Les témoignages suivants nous mettent à même de connaître le véritable jour qu'on a voulu désigner par ce mot de âchoura, qui a jeté des doutes dans la tradition et induit en erreur quelques savants. Aussi notre auteur, sentant cette difficulté, s'exprime-t-il, en continuant sa narration, de la manière suivante :

وفي كونه صلى الله عليه وسلم وجدهم صائمين لذلك اليوم اشكال لان يوم عاشورا هو اليوم العاشر من شهر الله الحرم او هو اليوم التاسع منه كما يقول ابن عباس فكيف يكون في ربيع الاول واجيب بان السنة عند اليهود شمسية لا قمرية فيوم عاشورا الذي كان عاشر الحرم واتفق فيه غرق فرعون لا يتقيد بكونه عاشر الحرم بل اتفق انه في ذلك الزمن اى زمن قدومه صلى الله عليه وسلم (كان) وجود ذلك اليوم بدليل سؤاله صلى الله عليه وسلم اذ لو كان ذلك اليوم يوم عاشورا ما سأل وما يدل على ذلك ما في المعجم الكبير للطبراني عن خارجة بن زيد عن ابيه قال ليس يوم عاشورا اليوم الذي يقوله الناس اما كان يوم تستر فيه الكعبة وتلعب فيه الحبيشة عند رسول الله صلى الله عليه وسلم وكان يدور في السنة وكان الناس يأتون فلان

اليهودى فيسألونه فلما مات اليهودى اتوا زيد بن ثابت
فسأله....

« L'observation du jeûne par les juifs, ce jour-là, offre une difficulté; car le àchoura étant le dixième jour du mois de moharram, ou le neuvième du même mois, selon Ebn-Abbas, comment se pourrait-il qu'il tombât dans le mois de rabi I (dans lequel Mohammad fit positivement son entrée à Médine)? On a levé la difficulté en considérant que l'année, chez les juifs, étant solaire et non pas lunaire, le àchoura, qui était le dixième jour du mois de moharram, et qui jadis correspondait au jour où Pharaon fut englouti par les flots, ne doit pas toujours répondre au dixième jour du mois de moharram; il s'est trouvé tout simplement être le même jour où Mohammad a fait son entrée à Médine. En effet, si ce jour-là était le jour de àchoura (dixième de moharram), le Prophète n'aurait pas demandé ce qu'était ce jour-là. » Notre auteur ajoute : « On peut citer à l'appui de cette interprétation un passage de l'ouvrage intitulé : *Almoudjam Alkabir*, par Al-Thabarani. Voici ce passage¹ : « Kharidja, fils de Zaïd, raconte que son père, le compagnon du Prophète, a dit : Le jour de àchoura n'est pas ce que le peuple croit dire; c'était un jour où l'on couvrait la caba et où les Éthiopiens venaient pour jouer chez le Prophète. Ce jour se transportait de mois en mois

¹ Le texte arabe est mentionné plus haut.

« successivement dans l'année; la détermination de
 « l'époque de ce jour était confiée à un certain juif,
 « et, après sa mort, elle fut confiée à Zaïd, fils de
 « Thabit. »

Cette tradition nous montre que le jour de àchoura dont il s'agit était, chez les juifs et les Arabes de la Mekke, un jour fixé d'après l'année luni-solaire.

Mais dans quel mois et à quel jour de ce mois? C'est ce que nous allons voir. Albirouny nous donne sur ce sujet, dans son ouvrage intitulé, *Kitâb-el-athâr*¹ (manuscrit de l' Arsenal), le passage suivant :

وقد قيل ان عاشورا هو عبراني معرب يعنى عاشور وهو
 العاشر من تشرى اليهود الذى صومه صوم الكبور وانه
 اعتبر في شهور العرب فجعل في اليوم العاشر من اول شهورهم
 كما هو في اليوم العاشر من اول شهور اليهود....

« On a dit positivement que àchoura est un mot hébreu, arabisé de *àchour*, qui est le dixième jour du mois juif ticheri, et dont le jeûne est le jeûne de Kippour; que les Arabes l'ont fixé, à l'imitation des juifs, dans le dixième jour de leur premier mois. »

Je conclus donc, de l'ensemble de ces témoignages, que Mohammad entra à Médine le dixième

¹ Cet ouvrage, précieux par son ancienneté et par les riches matériaux qu'il renferme, m'a été très-utile, et je ne puis que remercier ici M. Reinaud de m'avoir engagé à le consulter et de m'en avoir fait sentir l'importance.

jour du mois de ticheri, jour où le jeûne est prescrit par la Bible, et dans lequel les juifs, encore de nos jours, observent rigoureusement cet acte de dévotion.

Cette conclusion me paraît d'autant plus conforme à la vérité, que ce jour est un lundi, conformément à l'aveu de tous les écrivains. Pour connaître l'époque de cet événement dans le calendrier chrétien, il faut simplement chercher la date correspondante au dixième jour de l'an des juifs¹, dans l'année 622 de Jésus-Christ; car l'hégire a eu lieu sans contestation dans le courant de cette année-là.

Le calcul² nous montre que ce jour était le 20 septembre, et c'est le huitième jour dans le mois lunaire d'après l'apparition; car la conjonction eut lieu le samedi, 11 septembre, à une heure environ après minuit, en comptant de Paris³, et on ne put voir le croissant, à l'œil nu, que le dimanche soir du 12 au 13 septembre; de sorte que le lundi 13 septembre a dû être le premier du mois lunaire arabe.

Or les traditions nous apprennent que ce fut ou le 2, ou le 8, ou enfin le 12 du mois de rabi I, que le Prophète entra à Médine, et que ce jour était un lundi. Le 2 et le 12 n'étant pas des jours de lundi,

¹ Cette année est la 4383^e de la création, d'après le calcul des juifs.

² Voyez mon *Mémoire sur le calendrier judaïque*, t. XXVI des *Mémoires des savants étrangers de l'Académie royale de Belgique*.

³ Et à une heure et demie environ avant minuit, selon le temps de Médine.

le 8 se trouve naturellement fixé pour l'événement, et l'on a pour conclusion finale que : l'hégire ou l'entrée de l'apôtre de Dieu à Médine a eu lieu le lundi 8 du mois de rabi I, correspondant au 20 septembre 622, et au 10 du mois de ticheri de l'an 4383 de la création.

Avant de quitter ce sujet, j'ai cru utile d'ajouter quelques observations touchant la tradition principale.

Je ferai observer d'abord que la répétition de cette tradition, plusieurs fois par des voies diverses, dans les deux ouvrages les plus authentiques, Alboukhari et Mouslim, peut être considérée comme une preuve d'authenticité. Mais il y a un passage de la tradition qui ne s'accorde pas avec la Bible. Ce passage est celui-ci :

فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم ما هذا قالوا هذا يوم
اغرق الله تعالى فيه فرعون وكفى فيه موسى

« Le Prophète demanda aux juifs ce que c'était ce jour-là; et on lui répondit que c'était le jour où le Seigneur fit périr Pharaon dans les eaux et sauva Moïse. » Le jour dont on parle ici est le dixième du mois de ticheri, tandis que le jour où Moïse avait passé la mer Rouge était, suivant la Bible, le 21 du mois de nisan ou le septième jour après la Pâque juive.

Ce manque de véracité pourrait-il être une preuve de non authenticité de la tradition? Non, certes.

Ebn-Abbas n'a fait que rapporter ce qu'il avait vu et ce qu'il avait entendu dire par quelques juifs, sans doute peu instruits. Ce fait prouve uniquement que ces juifs ignoraient la cause de l'institution de ce jeûne.

Ce passage, du reste, se trouve complètement omis dans la même tradition, rapportée dans un autre endroit de Boukhari par la voie d'Abi-Mousa, un des plus érudits des compagnons.

On y lit simplement (Boukhari, n° 301, fol. 232, manuscrits arabes, supplément) :

حدثنا احمد او محمد بن عبد الله العَدَانِي قَالَ حَدَّثَنَا
 حماد بن اسامة قال حدثنا ابو عُمَيْسٍ عن قيس بن مسلم
 عن طارق بن شهاب عن ابي موسى قال دخل النبي صلى
 الله عليه وسلم المدينة واذا ناس من اليهود يعظمون
 عاشورا وبصومونه فقال النبي صلى الله عليه وسلم نحن
 احق بصومه فامر بصومه

« Abou-Mousa dit (d'après le rapport de Boukhari) que le Prophète entra à Médine lorsqu'un certain nombre de juifs jeûnaient à choura et le vénéraient. Le Prophète dit alors : « Il nous appartient plus qu'à eux de jeûner ce jour-là. » Et il prescrivit le jeûne ce jour-là. »

Quelques écrivains, n'ayant pas bien saisi le sens de cette tradition, prétendaient que l'hégire devait avoir eu lieu le dixième jour du mois de moharram,

et que ce jour se trouvait en même temps correspondre au dixième jour du mois de ticheri chez les juifs. L'auteur de *Kitab-al-athar*, Albirouny, démontre avec raison l'impossibilité de cette concordance, sur laquelle se basait cette opinion. Mais il a poussé trop loin sa censure et sa critique; il a cru même prouver la non authenticité de la tradition d'Ebn-Abbas. Voici ce qu'il dit sur ce sujet dans *Kitab-al-athar* (manuscrit de l' Arsenal de Paris) :

وروى أن رسول الله صلى الله عليه وسلم لما قدم المدينة وجد اليهود يصومون عاشورا فسألهم عنه فآخبروه أنه اليوم الذي أغرق الله فيه فرعون وآله وحجى موسى ومن معه فقال عليه السلام نحن أحق بموسى منهم فصام وأمر أصحابه يصوموه فلما فرض صوم شهر رمضان لم يأمرهم بصوم عاشورا ولم ينههم وهذه الرواية غير صحيحة لأن الامتنان يشهد عليها وذلك أن أول الحرم كان سنة الهجرة يوم الجمعة السادس عشر من تموز سنة ثلاث وثلاثين وتسعمائة ثلاثين فإذا حسبنا أول سنة اليهود في تلك السنة كان يوم الأحد الثاني عشر من أيلول ويوافق اليوم التاسع والعشرون من صفر ويكون صوم عاشورا يوم الثلاثاء التاسع من شهر ربيع الأول وقد كانت هجرة النبي عليه السلام في النصف الأول من ربيع وسئل عن صوم يوم

الاثنين فقال ذلك يوم ولدت فيه وبعثت فيه وانزل على فيه وهاجرت فيه ثم اختلف في اي الاثنين كانت الهجرة فزعم بعضهم انها في اليوم الثاني من ربيع الاول وزعم بعضهم انها في اليوم الثامن منه وزعم اخرون انها في اليوم الثاني عشر منه والمتفق عليه الثامن ولا يجوز ان يكون الثاني ولا الثاني عشر لانها ليسا بيوم اثنين من اجل ان اول ربيع الاول في تلك السنة كان يوم الاثنين فيكون على ما ذكرنا قدوم النبي عليه السلام المدينة قبل عاشورا بيوم واحد وليس متفق وقوعه في الحرم الا قبل تلك السنة ببضع سنين او بعدها بنيف وعشرين سنة فكيف يجوز ان يقال ان النبي عليه السلام صام عاشورا لاتفاقه مع العاشر في تلك السنة (الا بعد ان نقل من اول شهور اليهود الى اول شهور العرب تقبلا لاتفاقه مع العاشر) وكذلك في السنة الثانية من الهجرة كان العاشر يوم السبت..... من ايلول والتاسع من ربيع الاول فما ذكروه من اتفاقها حينئذ محال على كل حال

واما قولهم ان الله اغرق فرعون فيه فقد نطقت التوراة بخلافه وقد كان غرقه في اليوم الحادي والعشرين من نيسان وهو اليوم السابع من ايام الفطير وكان اول فصح اليهود بعد قدوم النبي المدينة يوم الثلاثاء الثاني والعشرين من

ادار سنة⁽¹⁾ ثلاث وثلاثين وتسعمائة للاسكندر ووافقه
اليوم السابع عشر من شهر رمضان واليوم الذي اغرق
الله فيه فرعون كان اليوم الثالث والعشرين من شهر
رمضان فاذن ليس لما رووه وجه البتة (انتهى)

« La tradition nous rapporte que, quand le Prophète entra à Médine, les juifs jeûnaient àchoura, et que, sur sa demande, ils répondirent que c'était le jour où le Seigneur avait sauvé Moïse et ses compagnons, et fait périr Pharaon et les siens dans les eaux; que le Prophète dit alors : « Il nous con-
« vient mieux qu'aux juifs de respecter la mémoire
« de Moïse. » Et il jeûna ce jour-là avec ses compa-
gnons. Plus tard, quand le jeûne de ramadan a été prescrit, il n'a été question ni de jeûner, ni de ne pas jeûner àchoura. Cette tradition, ajoute Albi-rouny, n'est point authentique, parce que les preuves sont contre elle.

« En effet, continue notre auteur, le premier jour du mois de moharram de l'an 1 de l'hégire est le vendredi, 16 du mois de thamouz de l'année 933 d'Alexandre. En calculant le commencement de l'année juive dans cette année-là, nous trouvons que c'est le dimanche, 12 du mois d'éloul, et il correspond au 29 du mois de shafar. Le jeûne de àchoura était donc le mardi, 9 du mois de rabi I.

عدد ثلاث وثلاثين خطأ وصوابه اربع وثلاثين فتمام

« Or, d'une part, l'hégire eut lieu dans la première moitié du mois de rabi I; de l'autre, le Prophète dit, quand on lui demanda si l'on jeûnait le lundi : que c'était le jour où il était né, où il avait été envoyé, et où il avait reçu pour la première fois des versets du Coran; il est aussi le jour où il a accompli sa fuite (hégire) pour Médine. Mais on n'est pas d'accord sur la date du lundi de l'hégire; les uns le placent au 2, les autres au 8, enfin d'autres prétendent que c'était le 12 du mois de rabi I; le 8 est généralement adopté. Ce jour ne peut être ni le 2 ni le 12 du mois, parce que ces deux jours ne sont pas des jours de lundi, attendu que ce mois de rabi commençait un lundi. On conclut, de ce que nous venons d'exposer, que l'entrée du Prophète à Médine a eu lieu un jour avant âchoura, et cela ne peut arriver, dans le mois de moharram, que plusieurs années avant l'hégire et vingt et quelques années après. Comment pourrait-on donc dire que le Prophète avait jeûné âchoura parce qu'il s'accordait avec le dixième jour du mois de moharram? (Cette concordance ne peut avoir lieu qu'après le transport de âchoura du premier des mois juifs au premier des mois arabes d'une manière convenable¹.) En outre le âchoura était, dans la deuxième année de l'hégire, le samedi..... du mois d'éloul et le neuvième du mois de rabi I: tout ce qu'on a dit de leur concordance est donc absurde.

« Quant à l'observation que le Seigneur avait fait

¹ Je ne sais pas si j'ai bien saisi le sens de cette phrase, qui m'

périr Pharaon dans les eaux ce jour-là, la Bible atteste formellement le contraire. Ce naufrage eut lieu le 21 nisan, qui est le septième jour de la fête de la Pâque juive. La Pâque juive, après l'entrée du Prophète à Médine, arriva le mardi 22 adar de l'année 933¹ d'Alexandre; ce jour s'accordait avec le 17 de ramadan. Pharaon aurait péri le 23 du même mois : donc il n'y a aucun moyen de justifier ce que l'on rapporte.»

Albirouny paraît avoir interprété la tradition de la même manière que ceux qu'il critiquait; savoir : que le Prophète serait entré à Médine le jour de achoura juif; que ce jour se trouvait le même que celui des musulmans, et qu'enfin le Seigneur avait sauvé Moïse à pareil jour.

Aussi dit-il que «cette tradition n'est point authentique, parce que les preuves sont contre elle.»

Les preuves qu'il vient de donner sont : 1° la non concordance des deux achoura; 2° que le achoura juif aurait eu lieu le mardi, tandis que le jour d'entrée du Prophète à Médine serait le lundi précédent; 3° que ce jour n'est point celui où Moïse avait été sauvé.

La non concordance des deux achoura ne peut pas être une preuve contre l'authenticité de la tradition, parce que cette concordance n'y est nullement mentionnée; elle prouve seulement l'erreur de ceux

paraît défigurée par les copistes; mais elle n'a, heureusement, aucune importance.

¹ Le chiffre 933 est inexact; il doit être 934.

qui ont cru voir dans la tradition la conséquence de cet accord, tout en en affirmant l'authenticité. Albirouny lui-même ne la donne formellement que comme une preuve de l'absurdité de la concordance, quoique la manière dont elle est exposée laisse apercevoir une attaque contre la tradition, laquelle attaque est sans base et sans fondement.

Pour la deuxième preuve, si l'on refait le calcul de notre auteur, on verra qu'elle est plutôt pour que contre l'authenticité de la tradition; en effet, en calculant bien, on trouve que le premier jour du mois de ticheri de l'année juive, qui commence dans le courant de la première année de l'hégire, est le samedi 11 éloul (11 septembre, qui correspond à la fin du mois de shafar), et non pas le dimanche, 12 éloul, comme le dit Albirouny; le âchoura ou le 10 ticheri était donc le lundi 8 rabi I, et non pas le mardi 9 du même mois arabe.

Quant au troisième point, nous l'avons déjà discuté dans ce document, et nous avons montré qu'il ne doit porter aucune atteinte à l'authenticité de la tradition.

Du reste, on peut bien prouver par d'autres moyens que l'entrée du Prophète à Médine eut lieu réellement le 20 septembre 622, correspondant au dixième jour du mois de ticheri, qui est le âchoura juif.

1° Masoudi dit, dans *Mouroudj-el-dhahab* (Supplément des manuscrits arabes, n° 715, fol. 152) :

وبين تاريخ يزدجرد وتاريخ الهجرة من الايام ثلاثة الايام
وستماية واربعة وعشرون يوما

« Entre l'ère de Iazdajird et celle de l'hégire, il y a trois mille six cent vingt-quatre jours. »

Or l'hégire même, ou l'entrée du Prophète à Médine a eu lieu, de l'aveu de tous les écrivains, 67 jours après le premier jour du mois de moharram qui commence l'ère de l'hégire; on doit donc avoir 3624 moins 67, ou 3557 jours entre le commencement de l'ère de Iazdajird et le jour d'entrée du Prophète à Médine; et comme l'ère de Iazdajird commence le mardi 16 juin 632 de Jésus-Christ (8 ou 9 jours après la mort de Mohammad), il suffit de compter 3557 jours, en rétrogradant à partir du 16 juin 632, pour avoir la date julienne qui correspond au jour de l'hégire. L'opération faite, on tombe sur le 20 septembre 622, qui est un lundi. L'entrée de l'apôtre à Médine eut donc réellement lieu le lundi 20 septembre 622, lequel jour correspond au 10 ticheri chez les juifs.

2° Le manuscrit arabe n° 1131 du Supplément (fol. 3 de la fin de l'ouvrage) contient :

فنعقول ان بين اول يوم من السنة التي (فيها) حادت
الشمس اول دقيقة من الحمل من سنة انتقال المهر الدال
على الملة وبين اول يوم من سنة الهجرة نا سنة فارسية
واربعة اشهر وثلاثة (صوابه ثمانية) ايام وستة عشر ساعة

« Nous disons qu'il y a entre le premier jour de l'année de l'hégire et le premier jour de l'année qui commence par l'équinoxe du printemps, et dans laquelle eut lieu la conjonction (de Jupiter et de Saturne), qui précède la naissance de Mohammad, cinquante et une années persanes, quatre mois, huit¹ jours et seize heures. »

L'équinoxe vernal dont il s'agit ici est suivi par une conjonction de Jupiter et de Saturne; or le calcul nous montre qu'il y eut en effet, vers l'époque de la naissance de Mohammad, une conjonction entre ces deux astres, vers le 29 ou le 30 mars de l'année 571 de Jésus-Christ, comme on le verra plus tard. L'équinoxe eut lieu, d'après mes calculs, le 19 mars à 15 heures et 11 minutes après minuit, temps moyen de Médine; le premier jour du mois de moharram de l'année de l'hégire tombe donc 51 années persanes, 4 mois, 8 jours¹ et 16 heures après le 19 mars, 15 heures et 11 minutes de l'année 571 de Jésus-Christ. En réduisant ce laps de temps en

¹ Le texte arabe, comme on le voit, a été bien défiguré par les copistes; je l'ai donné tel qu'il est, sauf le nombre 8 jours, qui est dans le texte 3 jours. Ce nombre de 3 jours est, à coup sûr, une faute; ce doit être 8, car en comptant 51 années persanes, 4 mois et 3 jours, etc. à partir de l'équinoxe vernal de l'année indiquée dans le texte, on ne tombera pas sur une nouvelle lune, qui doit être celle du mois de moharram de l'année de l'hégire; mais, en restituant le nombre 8, on tombera sur une nouvelle lune, ce qui doit être. Si l'on examine, du reste, l'orthographe arabe du mot trois, qui peut être écrit ainsi: *ثلاثة*, et celui du mot huit, que l'on trace à la hâte ainsi: *ثمانية*, on verra que le copiste a bien pu se tromper et prendre l'un pour l'autre.

jours, attendu que l'année persane est de 365 jours, on aura 18,743 jours et 16 heures, ou 18,744 jours, en ajoutant 1 jour pour la fraction. Or l'hégire avait eu lieu 2 mois et 8 jours après le commencement du mois de moharram: on a donc 18,744 jours plus 67, ou 18,811 jours entre l'hégire même et l'époque de l'équinoxe vernal, savoir, le 19 mars 571. Cela fait tomber l'hégire ou l'entrée du Prophète à Medine le lundi 20 septembre 622, correspondant au 10 ticheri, jour de la fête de Kippour chez les juifs.

Passons maintenant au troisième et dernier document.

TROISIÈME DOCUMENT.

SUR LA NAISSANCE DU PROPHÈTE MOHAMMAD.

Le manque de traditions formelles sur l'époque de la naissance du Prophète m'oblige de donner dans ce document un grand nombre de traditions et de témoignages touchant ce sujet.

1° Nous trouvons dans le premier volume d'*Al-sirah-al-halabiah*, السيرة الحلبية (n° 596 du Supplément des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, fol. 47 et suivants), ce qui suit:

فمن قتادة رضى الله عنه ان رسول الله صلى الله عليه وسلم سئل عن يوم الاثنين فقال ذلك يوم ولدت فيه وذكر ابن بكار والحافظ ابن عساكر ان ذلك كان حين طلوع

الحجر ويدل له قول جده عبد المطلب ولد لي الليلة مع
الصبح مولود وعن سعيد بن المسيب ولد رسول الله صلى
الله عليه وسلم عند ابهار النهار اى وسطه وكان ذلك
اليوم لمضى ثفتى عشرة ليلة من شهر ربيع الاول وكان في

فصل الربيع وقد اشار لذلك بعضهم بقوله

يقول لنا لسان الحال فيه

وقول الحق يعذب للسميع

فوجهى والزمان وشهر وضعى

ربيع في ربيع في ربيع

قال وحكى الاجماع عليه وعليه العمل الآن في الامصار
خصوصا اهل مكة في زيارتهم موضع مولده وقيل لعشر
ليال مضت من ربيع وضح اى صحه الحافظ الدمياطى
وقيل ولد لسبع عشرة ليلة خلت منه وقيل لثمان مضت
منه قال ابن دحية وهو الذى لا يعح غيره وعليه اجمع
اهل التاريخ

« Kotàdah rapporte que le Prophète dit : « Le lundi
« est le jour où je suis né. » Ebn-Bakar et le hafiz
Ebn-Asakir disent que la naissance eut lieu à l'aube
du jour ; on a , à l'appui de cela , ces paroles d'Abdou-
l-Mouttaleb , aïeul du Prophète : « Un enfant m'a été
« donné cette nuit , au moment de l'aurore. » Saïd ,
fils de Mousaïb , rapporte que le Prophète est né

au milieu de la journée. Ce jour était le 12 du mois de rabi I et au printemps. Un poète, faisant allusion à cette circonstance, dit :

Le langage de la réalité pourrait mettre dans la bouche de Mohammad cette vérité douce à entendre :

Ma figure, la saison et le mois de ma naissance sont la prospérité, le printemps et le mois de rabi.

« La veille du 12 rabi I est adoptée par le peuple pour célébrer la naissance du Prophète dans les grandes villes généralement, et à la Mekke en particulier, surtout quand on veut visiter l'endroit de sa naissance. D'autres disent que la naissance eut lieu le 10 du même mois : Hafiz Damiathi justifia cette opinion. On a dit aussi qu'il était né le 17. Les historiens assurent que c'était le 8 ; Ebn-Dehieh soutient cette opinion, et il dit qu'il ne peut pas en être autrement. »

Mohammad est donc né au printemps, le 8, le 10 ou le 12 du mois de rabi I, selon les opinions les plus accréditées.

2° Le manuscrit n° 597 de l'ouvrage déjà mentionné nous donne dans la feuille 70 et les feuilles suivantes ce qui suit :

قالت حليلة فقدمنا مكة على امه صلى الله عليه وسلم
 اى بعد ان بلغ سنتين ونحن احرص شى على مكته فينا
 لما نرى من بركته صلى الله عليه وسلم فكلنا امه وقلت
 لها دعينا نرجع به هذه السنة الاخرى فاني اخشى عليه

وبآء مكة اى مرضها ووجها فلم نزل بها حتى ردتہ صلى
الله عليه وسلم معنا..... قالت حلیمة فرجعنا به صلى
الله عليه وسلم فوالله انه بعد مقدمنا به صلى الله عليه
وسلم باشهر وعبارة ابن الاثير بعد مقدمنا بشهرين
او ثلاثة مع اخيه يعنى من الرضاعة لى بهم لنا ولعل
هذا لا ينافيه قول الحب الطبرى فلما شب وبلغ سنتين
لانه الذى ذلك الكسر فيهما هو صلى الله عليه وسلم واخوة
فى بهم لنا خلف بيوتنا والبهم اولاد الضان اذ اى اخوة
يشند اى يغدو فقال لى ولابيه ذاك اى القرشى صلى الله
عليه وسلم قد اخذه رجلاں عليها ثياب بيض فاصبه
فشقا بطنه..... قالت فخرجت انا وابوه نحوه فوجدناه
قأما منتقعا وجهه.... قالت حلیمة فرجعنا به الى خبائنا
اى محل الاقامة وقال لى ابوه يا حلیمة لقد خشيت ان
يكون هذا الغلام قد اصيب فالحقيه باهله قبل ان يظهر
به ذلك..... قالت فحملناه فقدمنا به مكة على امه.....

« Halima (la nourrice de Mohammad) dit : « Quand
« il (Mohammad) eut deux ans, nous l'amenâmes
« chez sa mère, à la Mekke; mais, tenant beaucoup
« à ce qu'il restât avec nous, à cause de la prospérité
« dont nous jouissions, depuis le jour où il était entré
« chez nous, nous demandâmes à sa mère de nous

«le laisser encore cette année, en lui disant : Je re-
 «doute pour lui l'air et les maladies de la Mekke.
 «Nous ne cessâmes d'insister auprès d'elle, jusqu'à
 «ce qu'elle eût consenti à nous le rendre. . . » Halima
 continue : « Nous retournâmes avec lui. Je jure par
 «Dieu ! que quelques mois (deux ou trois mois, au
 «rapport d'Ebn-al-Athir) après notre retour il était,
 «avec son frère de lait, auprès des moutons qui nous
 «appartiennent, ou, selon le rapport de Thabari,
 «qui ne contrarie pas ce qui précède, quand il gran-
 «dit et eut deux ans (en supprimant la fraction de
 «deux ou trois mois), tandis qu'il était, avec son frère
 «de lait, auprès de nos moutons, derrière nos mai-
 «sons, celui-ci arrive en courant, nous dire, à moi
 «et à son père : Mon frère le koréchite a été pris
 «par deux hommes en habits blancs; ils l'ont fait
 «coucher, et ils lui ont ouvert le ventre.
 «J'accourus avec son père vers lui, continue Halima;
 «nous le trouvâmes debout, mais pâle. En re-
 «tournant avec lui dans notre demeure, son père
 «(nourricier) me dit : Écoute, Halima, je crains que
 «cet enfant ne soit possédé du démon; reporte-le à
 «ses parents avant que ce mal se déclare. Nous
 «le portâmes alors, continue-t-elle, à sa mère, à la
 «Mekke. »

Or nous trouvons dans le même ouvrage (f° 80)
 ce qui suit :

وعن حليلة رضى الله تعالى عنها انها كانت بعد رجوعها
 به صلى الله عليه وسلم من مكة لا تدعه ان يذهب مكانا

بعيدا عنها ففعلت عنه يوما في الظهيرة فخرجت تطلبه
فوجدته مع اخته من الرضاعة وهي الشيا..... وكانت
ترقصه بقولها

هذا اخ لي لم تلده امي . وليس من نسل ابي وعمي
فامه اللهم فيما تسمى

فقال في هذا الحراى لا ينبغي ان يكون في هذا الحرا.....

« On rapporte que Halima, après son retour de la Mekke avec lui, ne le laissait pas s'éloigner d'elle; et qu'un jour, ne le voyant pas, elle se mit à sa recherche, et le trouva avec Chima, sa sœur de lait..... qui le faisait danser en lui chantant :

« Voilà un frère que ma mère n'a pas enfanté; il n'est pas non plus la progéniture de mon père, ni de mon oncle. Fais-le croître, ô mon Dieu! parmi les choses que tu fais croître. » Halima s'écria alors : « Dans cette chaleur-là! Voulant dire qu'il était imprudent de le faire sortir par une pareille chaleur. »

Cet incident eut lieu, comme l'on voit, après le retour de Halima de la Mekke avec lui. Or la première tradition nous apprend qu'il avait alors deux ans, et qu'il fut rendu à sa mère quand il avait deux ans et quelques mois (deux ou trois mois, selon le rapport d'Ebn-al-Athir); donc Mohammad était âgé de deux ans à deux ans et trois mois quand sa sœur de lait l'avait fait sortir au moment de la grande chaleur que sa nourrice redoutait pour lui.

Ceci a dû se passer en été, ou à une époque très-voisine de l'été; d'où il résulte que la naissance de Mohammad a eu lieu au printemps.

Cette conclusion me paraît d'autant plus vraisemblable, qu'elle est en parfait accord avec le premier témoignage et avec ceux que je vais donner.

3° Le cheïkh Imam-Chams-el-dine Mohammad, fils de Sâlim, connu sous le nom de Khallâl, nous dit, dans son ouvrage *Al-Djefr-el-Kabir*¹ (n° 1174, manuscrits arabes, ancien fonds, fol. 4) ce qui suit.

وقد صح ان النبي عليه الصلاة والسلام ولد في يوم
الاثنين في شهر ربيع الاول في العشرين من نيسان عام الفيل
في عهد كسرى انوشروان فلما اتت عليه اربعون سنة
ويوم بعثه الله وذلك في يوم الاثنين فلما اتت له ثلاث
وخسون سنة هاجر الى المدينة.....

« Il est certain que le Prophète était né le lundi dans le mois de rabi I, le 20 du mois de nisan de l'année de l'Éléphant, dans le temps de Kesra Nouchirwan (Kosroës le Grand); il reçut sa mission prophétique après quarante ans et un jour de sa naissance, et il accomplit son hégire à Médine, à l'âge de cinquante-trois ans. »

Or le mois de nisan, dans ce témoignage, est

كتاب الجفر الكبير للشيخ الامام قيس الدين محمد بن
سام المعروف بالخلال

le mois d'avril; Mohaminad est donc né au printemps.

4° Al-Masoudi fixe, dans son ouvrage intitulé, *Mouroudj-el-zahab*, مروج الذهب ومعادن الجوهر, la naissance du Prophète dans l'année 882 d'Alexandre. Voici ce qu'il dit dans le manuscrit arabe n° 714, Supplément, I^{er} vol. fol. 279 :

والذى صح من مولده عليه الصلاة والسلام انه كان بعد
 قدوم اصحاب الفيل مكة خمسين يوما وكان قدومهم
 مكة يوم الاثنين لثلاث عشرة ليلة بقيت من الحرم
 سنة ثمان مائة واثنين وثمانين من عهد ذي القرنين فكان
 قدوم ابرهة مكة لسبع عشرة خلت من الحرم ولست
 عشرة ومايتين من تاريخ العرب الذى اوله حجة الغدر
 ولسنة اربعين من ملك كسرى انوشروان وكان مولده
 عليه الصلاة والسلام لثمان خلون من ربيع الاول من هذه
 السنة بمكة.....

« Ce qu'il y a de vrai dans tout ce que l'on a dit sur la naissance du Prophète, c'est qu'elle eut lieu cinquante jours après l'arrivée des Éthiopiens avec leurs éléphants à la Mekke. Ils avaient assiégé la Mekke le lundi, treize jours avant l'expiration du mois de moharram de l'année 882 de l'ère de Dhoul Karnain (de l'ère des Séleucides); Abraha (l'Éthiopien) arriva donc devant la Mekke le 17 du mois

de moharram, correspondant à l'an 216 de l'ère arabe, qui commence par le pèlerinage de trahison, et à la quarantième année du règne de Kesra Anoucherwan. Le Prophète naquit à la Mekke le 8 du mois de rabi I de cette année-là. »

L'époque que Masoudi donne tombe en l'année 571 de Jésus-Christ.

5° Dans la page 283, vol. I, de l'*Essai sur l'Histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval, on trouve la note suivante :

« Suivant Ebn-el-Athir, cité dans le *Tarikh-el-Khamicy* (fol. 86 v°), Kesra régna quarante-sept ans et huit mois. (Les historiens grecs lui donnent, à un mois près, la même durée de règne.) Ebn-el-Athir ajoute : Kesra vécut sept ans et huit mois après la naissance de Mohammad. »

Donc Kesra avait régné quarante ans complets lors de la naissance de Mohammad; or ce monarque avait commencé à régner en 531 de Jésus-Christ; donc Mohammad est né dans le courant de l'année 571 de Jésus-Christ.

6° L'auteur de *Mouckhtassar-el-Tawarikh*, مختصر التواريخ, Gergès¹, fils d'Abi-Elyas. etc. جرجس ابن ابى الياس ابن ابى المكارم ابن ابى الطيب عرف بابن العميد nous affirme (Supplément, manusc. arabe, n° 751) que Mohammad était âgé de huit ans lors

¹ Cet auteur est connu en Europe sous le nom d'*Almakin*, comme le dit M. Reinaud dans le Catalogue du supplément des manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale de Paris.

de la mort de Kesra Anoucherwan. Or nous trouvons dans l'*Art de vérifier les dates* (p. 408) le passage suivant : « L'an 579, il (Kesra) meurt à Ctésiphon, vers le mois de mars. » Donc, Mohammad avait huit ans vers le mois de mars; il était né, par conséquent, vers la même époque de l'année 571 de Jésus-Christ.

7° M. Ideler cite, dans son *Traité de chronologie mathématique* (t. II, p. 498), le passage suivant :

« Mohammad est né, suivant Almakin, le 22 nisan de l'année 882¹ de l'ère des Séleucides. »

Ce mois de nisan syriaque correspond au mois d'avril; ce serait donc le 22 avril 571 de Jésus-Christ que Mohammad est venu au monde.

8° M. Silvestre de Sacy donne (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLVIII, p. 530), sur la foi de Gagnier, le passage suivant :

ولادة النبي صلعم الساعة السادسة من ليلة الاثنين
عشرين نيسان سنة ٨٢٢ لاسكندر

« La naissance du Prophète avait eu lieu à la

¹ Voici le passage correspondant, et que l'on trouve dans l'*Historia saracénica* :

قال انه صلى الله عليه وسلم ولد ببطحا مكة في الليلة المسفرة
عن صباح يوم الاثنين لثمان خلون من ربيع الاول يوافق
من شهر الروم الثاني والعشرون من نيسان سنة اثنين وثمانين
وثمان مائة للاسكندر ذى القرنين.....

sixième heure de la nuit du lundi, le 20 nisan de l'année 882 d'Alexandre. »

Ce jour-là correspond au 20 avril 571 de Jésus-Christ.

Les astronomes orientaux paraissent être d'accord pour placer également la naissance de Mohammad vers le mois d'avril de l'année 571 de Jésus-Christ. Ils la fixent presque immédiatement après une conjonction de Jupiter et de Saturne, qui eut lieu dans la constellation du Scorpion.

J'ai calculé la position de ces deux astres en me servant des Tables de Bouvard, et j'ai reconnu que, pour le 1^{er} avril 571 de Jésus-Christ, Jupiter se trouvait dans 15° 2' 1" du Scorpion, et Saturne dans 15° 17' de la même constellation; le mouvement de ces deux planètes était rétrograde. La conjonction doit avoir eu lieu le 29 ou le 30 mars 571 de Jésus-Christ. Cette conjonction est appelée par les astronomes orientaux : قران ملة الاسلام « la conjonction de la religion musulmane », ou simplement : قران الملة « la conjonction de la religion. »

Nous allons donner quelques-uns de ces témoignages.

¹ Voici les résultats exacts de mes calculs pour le 1^{er} avril 571 de Jésus-Christ.

PLANÈTES.	LONG. HÉLIOC.	LATIT. HÉLIOC.	LONG. GÉOCENT.	LATIT. GÉOCENT.
Jupiter..	210° 57' 21"	1° 9' 4" B	215° 2' 25"	1° 23' 50" B
Saturne.	213° 4' 4"	2° 22' 3" B	215° 16' 47"	2° 36' 40" B

9° Le manuscrit arabe¹ n° 1161, ancien fonds, fol. 88, contient :

اقول ان سنة ولادة النبي صلى الله عليه وسلم اتفقت عام
الفيل وهي سنة ٨٢٢ للاسكندر وفيها كان قران بين زحل
والمشتري في برج العقرب قبل الولادة بقليل...

« Je dis que la naissance du Prophète eut lieu l'année de l'Éléphant, laquelle année est celle de 882 d'Alexandre; une conjonction entre Saturne et Jupiter eut lieu dans la constellation du Scorpion cette année-là, peu de temps avant la naissance. »

D'après ce témoignage, Mohammad serait né peu de temps après le 30 mars 571 de Jésus-Christ.

10° Le témoignage suivant, que j'ai puisé dans l'ouvrage intitulé : منتهى الادراك في تقاسم الافلاك : *Mountaha-el-idrak*, etc. n° 1115, manusc. arabe, ancien fonds, VIII^e chapitre, nous conduit au même résultat :

وولد النبي صلى الله عليه وسلم في السنة الاولى من القران
المدال على ملتم الاسلام....

« Le Prophète naquit la première année de la conjonction, qui fut comme le précurseur de la religion musulmane. »

¹ L'auteur de cet ouvrage s'appelle يحيى بن محمد ابن ابى شكر Labya, fils de Mohammed, fils d'Abi Choukr al-Andalousi.

Nous savons déjà que cette conjonction eut lieu le 29 ou le 30 mars de l'année 571; donc le Prophète est né la même année.

11° Enfin on trouve dans les manuscrits n° 1129¹, Supplément, fol. 15, et n° 1131², Supplément. 3^e fol. de la fin de l'ouvrage, de pareils témoignages, qui prouvent que la naissance de Mohammad a eu lieu dans l'année 571 de Jésus-Christ, peu de temps après le 29 mars, époque du phénomène céleste déjà mentionné.

12° On peut ajouter, comme un douzième et dernier témoignage, les opinions des historiens qui placent cette naissance dans la quarantième³ ou quarante et unième année* du règne de Kesra Anouchewan. En effet, comme ces savants n'indiquent pas l'époque précise dans l'année, on peut bien supposer que les premiers avaient en vue la fin de la quarantième année, et que les autres entendaient désigner les commencements de la quarante et unième année du règne du grand monarque persan. Par là ces sentiments se trouvent rapprochés les uns des autres, et ils ne différeraient entre eux que d'un ou de deux mois; ils s'accorderaient alors pour placer

¹ Cet ouvrage s'appelle كتاب الكامل في أسرار النجوم « Alkamil dans le secret des astres ».

² L'auteur est الشيخ احمد بن عبد الجليل Ahmed, fils d'Abdoul-Djalil, et le nom de l'ouvrage كتاب القرائن « Le livre des conjonctions ».

³ Masoudi et l'auteur de Moudjmil-al-tawarikh, etc.

⁴ Hamza Isphahani, etc.

la naissance du Prophète dans l'année 571 de Jésus-Christ.

J'ajoute qu'Aboul-féda place la naissance de Mohammad dans la 881^e année d'Alexandre et dans la 1316^e de l'ère de Nabonassar; il la fait correspondre aussi à la 42^e année du règne de Kesra Anouchewan. Or la 881^e année d'Alexandre commence le 1^{er} octobre 569 de Jésus-Christ, tandis que la 1316^e de Nabonassar finit le 2 avril 569; cette concordance est donc impossible. Nous devons par conséquent rejeter comme absurde et sans valeur ce témoignage d'Aboul-Féda, qui se contredit du reste lui-même.

En effet, dans la page 14 de l'édition de Gagnier de la Vie de Mohammad par Aboul-féda, cet historien dit que Mohammad a reçu sa mission à l'âge de quarante ans, l'année 922 d'Alexandre. D'après ce passage, Mohammad serait né en 882 de l'ère d'Alexandre ou en 571 de Jésus-Christ.

L'accord que l'on remarque dans cette multitude de traditions et de témoignages divers équivaut, pour moi, à une certitude. Aussi je ne balancerai pas un instant à admettre que Mohammad est né au printemps de l'année 571 après Jésus-Christ. Le mois d'avril étant désigné formellement dans quelques-uns de ces témoignages, et par déduction dans d'autres, je l'admets également pour cet événement. Mais dans quel jour du mois d'avril la naissance a-t-elle eu lieu? C'est ce que nous allons voir.

La conjonction vraie de la lune a eu lieu dans le

mois d'avril 571, le 10, à 9 heures 41 minutes environ après minuit, temps moyen de la Mekke¹; le croissant ne put être visible à l'œil nu que le 11 au soir. Donc le mois lunaire arabe correspondant a dû être commencé le dimanche 12 avril. Mohammad est né, suivant les opinions les plus accréditées, le 8 ou le 10, ou enfin le 12 du mois lunaire rabi I. Le jour de la naissance était un lundi, de l'aveu unanime de tous les écrivains; et comme il n'y a du 8 au 12 de ce mois lunaire que le 9 qui fût un lundi, on ne peut admettre que ce jour-là pour la naissance.

Je conclus donc, en terminant, que le Prophète Mohammad est né le lundi 9 rabi I, qui correspond au 20 avril 571 après Jésus-Christ.

DEUXIÈME PARTIE.

DU CALENDRIER ANTÉ-ISLAMIQUE ET DE L'ÂGE DU PROPHÈTE MOHAMMAD.

CALENDRIER ANTÉ-ISLAMIQUE.

La connaissance du système du calendrier qui était en usage dans le Hidjaz (Arabie Pétrée), et particulièrement à la Mekke, ainsi qu'à Iathrib (Médine), est excessivement facile d'après les trois époques

¹ J'ai pris pour la longitude de cette ville $37^{\circ} 54' 45''$ à l'est du méridien de Paris, et pour la latitude $21^{\circ} 28' 17''$ nord.

dont la détermination, indépendamment les unes des autres, a fait le sujet de la première partie de ce travail. En effet, ces époques étant :

1° Le 27 janvier 632 de Jésus-Christ, qui tombe le 29 d'un mois arabe chawal ;

2° Le 20 septembre 622 de Jésus-Christ, qui tombe le lundi, 8 d'un mois arabe rabi I ;

3° Le 20 avril 571 de Jésus-Christ, qui correspond au lundi, 9 d'un mois de rabi I, chez les Arabes de la Mekke ;

Si l'on compare la troisième à la deuxième époque, on voit que les Mekkois ont dû compter du 9 rabi I ou 20 avril 571, ~~ou~~ 8 rabi I ou 20 septembre 622, un nombre entier d'années (moins un jour), quel que soit le système de calendrier dont ils se servaient alors. Le laps de temps entre ces deux époques est de 18,780 jours. Les Arabes réglaient leurs mois, avant comme après l'islamisme, sur la marche de la lune ; le mois était tantôt de 29, tantôt de 30 jours. L'année ordinaire était de 12 lunaisons, et de temps en temps ils intercalaient, au dire des historiens, une treizième lunaison pour rendre l'année solaire. On intercalait 9 mois dans une période de 24 ans, 7 mois dans 19 ans, 1 mois chaque 3 ans, ou enfin 1 mois chaque 2 ans, suivant les diverses opinions. Les commentateurs du Coran, les lexicographes et les biographes autorisent à croire que les Arabes païens se servaient d'un calendrier purement lunaire. C'est donc l'un de ces cinq systèmes qui se trouvait en usage à la Mekke, quand le Prophète

Mohammad quitta cette ville pour se réfugier à Médine.

Or nous avons déjà remarqué que 18,780 jours doivent former, à un jour près, un nombre entier d'années du système du calendrier anté-islamique. En divisant donc 18,780 par le nombre¹ des jours de l'année moyenne de chacun des cinq systèmes, on doit reconnaître lequel de ces systèmes était réellement en usage par le seul fait d'avoir un nombre entier dans le quotient de la division correspondante. L'opération faite, on voit que c'est le dernier système (année purement lunaire) qui satisfait seul et rigoureusement à cette condition, car 18,780, divisé par 354^j,367, donne 53 ans moins 1 jour.

Je conclus donc que les Mekkois se servaient, dans les cinquante années antérieures à l'hégire, d'un calendrier purement lunaire.

Voyons, à présent, si nous pouvons obtenir le même résultat par la comparaison de la troisième époque avec la première. Ces deux époques sont :

1° Le 20 avril 571, qui est un 9° jour d'un mois arabe rabi I;

2° Le 27 janvier 632, qui tombe un 29° jour d'un mois arabe chawal:

¹ La durée de l'année moyenne dans le premier système (en intercalant 9 mois dans 24 ans) est de 365^j,441; celle de l'année du second système (en intercalant 7 mois dans 19 ans) est de 365^j,246; pour le troisième système, on a pour durée de l'année moyenne 364^j,211; dans le quatrième système, on a 369^j,132; enfin, dans le cinquième système, la longueur de l'année purement lunaire est de 354^j,367.

La durée de temps comprise entre elles est de 22,197 jours; or, du 9 rabi I jusqu'au 29 chawal, il y a 226 jours; il faut donc que 22,197 jours donnent un nombre entier d'années plus 226 jours. En effet 22,197, divisé par 354¹,367 (durée moyenne de l'année lunaire vague), donne pour quotient 62 ans, et pour reste, 226 jours : l'année qui était en usage à la Mekke et à Médine pendant les 62 ans qui précèdent le pèlerinage d'adieu fut donc l'année lunaire vague.

L'identité de ces deux résultats ne justifie-t-elle pas à la fois, et l'exactitude des trois époques, et celle du résultat lui-même? Il me semble que oui. Tout paraît du reste nous le confirmer. Nous avons déjà donné, dans le second document, une tradition rapportée par Thabarani au sujet du mot de âchoura; si on l'examine attentivement, on y verra un témoignage direct de l'usage du calendrier purement lunaire chez les Mekkois avant l'hégire. En effet, cette tradition porte :

عن خارجة بن زيد عن ابيو قال ليس يوم عاشورا اليوم
الذى يقوله الناس اما كان يوم تمسرفيه الكعبة وتلعب
فيه الحبيشة عند رسول الله صلى الله عليه وسلم وكان
يدور في السنة وكان الناس يأتون فلان اليهودى فيسألونه
فلما مات اليهودى اتوا زيد بن ثابت فسألوه....

(Kharidja, fils de Zaïd, raconte que son père (le

compagnon du Prophète), dit : « Le jour de âchoura
 « n'est pas ce que le peuple veut dire; c'était un jour
 « où l'on couvrait la câba et où les Éthiopiens ve-
 « naient jouer chez le Prophète; ce jour se transpor-
 « tait (de mois en mois successivement) dans l'année.
 « La détermination de l'époque de ce jour était con-
 « fiée à un certain juif, et, après sa mort, elle fut
 « confiée à Zaïd, fils de Thabit. »

Le véritable jour de âchoura, dont la détermi-
 nation était confiée à un juif, est sans doute le âchoura
 des juifs (10^e du mois de ticheri), qui avait été, à
 ce qu'il paraît, adopté par les Arabes païens de la
 Mekke. Or, pour que le dixième jour du mois de
 ticheri (de l'année juive luni-solaire) se transportât
 de mois en mois successivement dans une autre an-
 née, il faut que celle-ci ait été purement lunaire.

Pour ceux qui conserveraient encore quelque
 doute sur ce point important, malgré les preuves
 évidentes que je viens de donner, je vais encore en
 présenter d'autres, basées uniquement sur des phé-
 nomènes astronomiques.

Le manuscrit n° 213 du Supplément des manus-
 crits arabes de la Bibliothèque impériale de Paris
 nous apprend, dans le folio 2 à partir de la fin du
 volume, que :

وذكر صاحب جمع العدة ان خسوف القمر وقع في السنة
 الرابعة في جمادى الآخرة ولم يشتهر انه صلى الله عليه
 وسلم جمع له الناس للصلاة....

« L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Djema-el-Eddah* dit qu'une éclipse de lune eut lieu dans le mois de djoumada II de l'an 4 de l'hégire; et qu'il n'est pas reconnu que le Prophète ait rassemblé le peuple pour faire la prière à l'occasion de cette éclipse. »

On voit sans peine que cette éclipse ne peut être que celle du 20 novembre 625¹ de Jésus-Christ. Le 14 du mois arabe djoumada II correspond donc au 20 novembre 625. Voilà une époque astronomiquement déterminée.

Nous lisons aussi dans le Journal asiatique, cahier d'avril 1843, ce qui suit :

« Procope nous apprend que, dans une assemblée de généraux romains convoquée à Dara par Bélisaire, en 541 de Jésus-Christ; pour délibérer sur un plan de campagne, deux officiers, qui commandaient un corps formé des garnisons de Syrie, déclarèrent qu'ils ne pouvaient suivre l'armée dans sa marche contre la ville de Nisib, donnant pour raison que leur absence laisserait la Syrie et la Phénicie exposées aux incursions du roi des Arabes, Almondar (Almoundhir III). Bélisaire démontra à ces officiers que leur crainte était mal fondée, parce que l'on approchait du solstice d'été, temps auquel les Arabes païens devaient consacrer deux mois entiers aux pratiques de leur religion, sans faire aucun usage de leurs armes. »

Or les Arabes avaient dans l'année deux époques

¹ Le calcul nous montre que la lune s'éclipsa, vers trois heures après minuit de Médine, le 20 novembre 625 de Jésus-Christ.

consacrées à leur culte, et dans lesquelles ils ne faisaient aucun usage de leurs armes; ces deux époques étaient, l'une d'un mois de durée (le mois de radjab), l'autre de deux ou trois mois (dhoul-câda, dhoul-hedja et moharram). Laquelle de ces deux époques Procope avait-il en vue? La teneur du passage précédent laisserait apercevoir que c'est la seconde, et que les deux mois dont il s'agit sont dhoul-câda et dhoul-hedja; mais un examen très-rigoureux nous démontre que cela ne peut pas être, et voici comment: si les deux mois de dhoul-câda et dhoul-hedja ont eu réellement lieu à l'époque du solstice d'été, ils ont dû s'écouler ou tous deux avant ou l'un avant et l'autre après, ou enfin tous deux après le 20 juin 541, qui est l'époque de ce solstice: de sorte que la nouvelle lune qui eut lieu le 10 juin 541 de Jésus-Christ serait celle du mois de dhoul-hedja, de dhoul-câda, ou enfin celle du mois de chawal. Or d'une part le système du calendrier qui était alors en usage est l'un des cinq systèmes suivants: intercalation de 9 mois dans une période de 24 années; intercalation de 7 mois dans 19 ans; celle de 1 mois dans 3 ans, 1 mois dans 2 ans, ou enfin le système purement lunaire; d'autre part, nous avons deux époques physiquement déterminées, savoir:

1^o Le 27 janvier 632, date d'une éclipse solaire qui correspond à la fin d'un mois arabe chawal, ou, ce qui revient au même, le 28 janvier 632, qui était la nouvelle lune du mois de dhoul-câda.

2° Le 20 novembre 625, date d'une éclipse lunaire, qui tombait dans un mois arabe, djoumada II, ou bien le 6 novembre 625, qui était la nouvelle lune du mois de djoumada II. Il faut donc, pour que le passage précédent de Procope soit vrai, qu'en comptant en reculant, soit à partir de la nouvelle lune de dhoul-câda, le 28 janvier 632, soit à partir de celle de djoumada II, 6 novembre 625, on tombe dans les deux cas, et dans un des cinq systèmes déjà mentionnés, sur un même mois, dhoul-hedja, dhoul-câda ou chawal. Or le calcul nous montre que cette condition n'est remplie en aucune manière. En effet, si l'on part des deux époques certaines, la nouvelle lune du mois de dhoul-câda correspondant au 28 janvier 632, et celle du mois de djoumada II, ou 6 novembre 625, et si l'on rétrograde jusqu'au 10 juin 541, qui correspond à un mois arabe incertain (considérant, de plus, que ces deux laps de temps font successivement 35,104 jours, ou 1,121 lunaisons, et 30,830 jours, ou 1,044 lunaisons), on compte dans le premier système intercalaire, d'une part, 90 années et 8 ou 7 lunaisons; de l'autre, 84 années et 5 ou 4 lunaisons; ce qui nous fait tomber sur rabi I ou rabi II, dans le premier cas, et sur moharram ou shafar dans le second.

Dans le deuxième système intercalaire, on compte également 90 années et 8 lunaisons d'une part, et 84 et 5 mois de l'autre; ce qui nous fait tomber sur le mois de rabi I, dans le premier cas, et sur celui de moharram dans le second.

Dans le troisième système intercalaire, on trouve 90 ans et 11 mois d'une part, et 84 ans et 8 mois de l'autre; de sorte que l'on tombe sur le mois de dhoul-hedja dans le premier cas, et sur le mois de chawal dans le second.

Dans le quatrième système intercalaire, on a 89 années et 9 mois d'une part, et 83 ans et 7 mois de l'autre, et l'on tombe, par conséquent, sur les deux mois de shafar et de dhoul-câda.

Enfin, en suivant le système purement lunaire, on compte 93 années et 5 mois dans le premier cas, et 87 années justes dans le second, de sorte que l'on tombe, dans les deux cas, sur le mois de djoumada II.

Le 10 juin 541 n'a donc pu être ni la nouvelle lune de dhoul-hedja, ni celle de dhoul-câda, ni enfin celle de chawal, ou, ce qui revient au même, les deux mois de dhoul-hedja et dhoul-câda n'ont pas eu lieu, en 541, à l'époque du solstice d'été.

Voyons, à présent, si Procope ne s'est pas trompé et s'il n'aurait pas pris l'une des deux époques (dhoul-câda et dhoul-hedja) pour l'autre (le mois de radjab). Ou du moins si ses copistes n'auraient pas défigure le passage précédent en copiant δύο μάλιστα μῆνας « deux mois entiers », à la place de ένα μάλιστα μῆνα « un mois entier ». Dans ce cas, la nouvelle lune du mois de radjab aurait eu lieu en 541, ou immédiatement avant le solstice d'été, ou immédiatement après; de sorte que le 10 juin 541, époque d'une nouvelle lune, serait ou celle du mois de radjab,

ou bien celle du mois de djoumad aII. Or, pour que cela ait eu réellement lieu, il faut que, en partant des deux époques certaines déjà mentionnées, et remontant jusqu'au 10 juin 541, on tombe, dans les deux cas, en suivant l'un des cinq systèmes, sur un même mois arabe, radjab ou djoumada II. Le calcul nous montre, en effet, que cette condition se trouve rigoureusement remplie. (Le tableau de ce calcul est déjà donné plus haut.) Il est donc certain que Procope prit l'époque des deux mois, dhoul-câda et dhoul-hedja, pour celle du mois de radjab, si toutefois ses copistes ne l'ont pas mal copié.

Quelle est la conséquence de cela? La voici : la nouvelle lune qui suit immédiatement le solstice d'été de l'année 541 étant celle du mois de radjab, et les temps écoulés entre cette époque et chacune des deux autres déterminées par les éclipses étant exclusivement compatibles avec le système purement lunaire, c'est donc ce même et unique système qui était alors en usage, parmi les Arabes, un siècle environ avant que le législateur de l'islamisme abolit le naci.

L'existence du mois de radjab, immédiatement après le solstice d'été de 541, se vérifie également par les deux époques qui font l'objet des deuxième et troisième documents.

Ainsi nous avons cinq époques, déterminées chacune d'une manière indépendante des autres, et qui, combinées deux à deux, donnent dix résultats ou laps de temps dont l'écoulement se trouve

exclusivement conforme au système purement lunaire.

L'accord parfait de tous ces résultats est assurément une preuve certaine de l'erreur de ceux qui ont admis l'usage d'un calendrier luni-solaire chez les Arabes païens. Sans aller même plus loin, la comparaison seule de l'éclipse solaire avec l'éclipse lunaire est une preuve mathématique de l'usage du calendrier lunaire vague chez ce peuple.

Je conclus donc, en résumant, que les Arabes, avant comme après l'islamisme, ne se sont servis que d'un calendrier purement lunaire.

ÂGE DU PROPHÈTE MOHAMMAD.

Mohammad est mort le 12 du mois de rabi I de l'an 11 de l'hégire, d'après l'opinion la plus accréditée et généralement admise. Ce jour tombe dans les premiers jours du mois de juin 632 de Jésus-Christ; c'était, dit-on, un lundi. Or la nouvelle lune ou la conjonction vraie eut lieu le dimanche 24 mai, neuf heures environ après midi moyen de Médine; de sorte qu'on ne put voir la nouvelle lune, à l'œil nu, que le mardi au soir. Donc le mois arabe rabi I commença le mercredi 27 mai. Le 12 de ce mois tombe un dimanche 7 juin; Mohammad mourut donc ou le dimanche, 12 rabi I, 7 juin 632, ou le lundi 13 rabi I, 8 juin 632. Et comme la naissance du législateur eut lieu, d'après le troisième document, le 20 avril 571, et que du 20 avril 571 au 7 juin 632 on compte 22,329 jours, Moham-

mad a donc vécu ce nombre de jours, ce qui fait 61 années solaires, plus 48 jours, ou bien 63 années lunaires vagues et 3 jours.

Les traditions que Boukhari et Mouslim rapportent sur ce sujet font vivre le Prophète 60, 63 ou 65 années. Le chiffre de 63 a été adopté par la majorité des écrivains anciens, et à l'unanimité par les modernes. Almasoudi, après avoir donné toutes les traditions qui ont été rapportées sur l'âge de Mohamad, dit¹ :

والذي وجدنا عليه آل محمد صلى الله عليه وسلم هو ابن
ثلاث وستين سنة....

« Nous avons trouvé que la postérité de Mohamad et de ses parents ne lui donnait que soixante-trois années d'existence. »

Cet accord que l'on remarque entre les traditions généralement adoptées et le résultat précédent ne justifie-t-il pas encore notre conclusion sur l'usage d'une année purement lunaire avant l'islamisme ?

Avant de terminer, disons quelques mots sur l'époque de la mission prophétique de Mohamad.

Les traditions de Boukhari et de Mouslim, ainsi que les témoignages des historiens, s'accordent, sauf quelques rares exceptions, à fixer le commencement de la mission prophétique de Mohamad quarante ans après sa naissance. Or Mohamad est né,

¹ *Mouroudj-el-Dhakab*, n° 715, supplément arabe, fol. 179 et suivants.

d'après mes calculs, le 20 avril 571; si l'on compte 40 années lunaires ou 14,174 jours à partir de cette époque, on tombe dans le commencement du mois de février de l'année 610 de Jésus-Christ. Ce fut donc en février, c'est-à-dire dans l'hiver de l'année 610, que Mohammad reçut sa mission divine. Le 1^{er} verset de la 74^e surah (يا ايها المدثر قم) « فانذر » « Ô tgi, qui es enveloppé dans tes vêtements, lève-toi et va prêcher les hommes »), qui lui avait annoncé sa mission divine, ne montre-t-il pas, par son énoncé même, qu'il lui a été révélé dans les rigueurs de l'hiver ?¹

S'il en est ainsi, ce serait un autre témoignage pour justifier l'usage du calendrier purement lunaire parmi les Arabes païens.

APPENDICE.

Les noms des mois qui étaient en usage parmi les Arabes païens, lors de l'apparition de l'islamisme, sont encore les mêmes aujourd'hui, savoir :

¹ Les commentateurs du Coran disent, les uns, que Mohammad s'était enveloppé dans son manteau à la suite d'une nouvelle fâcheuse que ses ennemis, les Coraïchites, avaient fait courir; les autres, qu'il s'était endormi enveloppé dans son manteau.

Mohie-el-dine ebn-al-Arabi dit :

ان التدبر إنما يكون من البرودة التي تحصل عقيب الوحي

« C'est à cause du froid que le Prophète éprouvait après la révélation qu'il s'enveloppa dans ses vêtements. »

محرم	Moharram	1 ^o mois.
صفر	Safar	2 ^o <i>idem</i> .
ربيع الاول	Rabi I.	3 ^o <i>idem</i> .
ربيع الاخر	Rabi II.	4 ^o <i>idem</i> .
جمادى الاولى	Djournada I.	5 ^o <i>idem</i> .
جمادى الثانية	Djournada II.	6 ^o <i>idem</i> .
رجب	Radjab.	7 ^o <i>idem</i> .
شعبان	Chabân.	8 ^o <i>idem</i> .
رمضان	Ramadhân.	9 ^o <i>idem</i> .
شوال	Chawâl.	10 ^o <i>idem</i> .
ذو القعدة	Dhoul-câda.	11 ^o <i>idem</i> .
ذو الحجة	Dhoul-hedja.	12 ^o <i>idem</i> .

Quatre de ces mois, radjab, dhoul-câda, dhoul-hedja et moharram, étaient considérés, depuis un temps immémorial, comme sacrés ou inviolables; de sorte que toute espèce d'hostilité devait cesser pendant cette partie de l'année. « C'était, comme le dit M. Gaussin de Perceval, une espèce de trêve de Dieu, sagement instituée chez un peuple avide de guerre, de pillage et de vengeance. Elle contribuait à empêcher les diverses tribus de s'entre-détruire, et donnait au commerce quelques moments fixes de sécurité. »

Il y avait donc deux époques différentes dans l'année arabe où toute hostilité devait cesser : c'étaient le mois de radjab d'une part, et dhoul-câda, dhoul-hedja et moharram de l'autre. Or l'inaction, pendant trois mois consécutifs, parut pénible à ce

peuple actif, et qui ne vivait, pour ainsi dire, que de pillage.

Pour satisfaire à ses instincts belliqueux et à son ambition, on établit ce qu'on appelle le *nâci*; c'est-à-dire l'ajournement de l'observance d'un mois sacré à un autre mois non sacré.

De temps en temps, on remettait le privilège sacré du mois de moharram au mois suivant, safar; de sorte que l'on avait seulement deux mois consécutifs sacrés, au lieu de trois. Voici ce qu'Almasoudi nous dit à ce sujet (voir *Mouroudj Aldhahab*¹, chapitre de l'*Histoire de la Mekke*):

وكانت النساء في بني مالك بن كنانة فكان أولهم ابو القيس حذيفة بن عبيد ثم ولده قنع بن حذيفة وورد الاسلام واخرهم ابو قنامة وذلك ان العرب كانت اذا فرغت من الحج وازادت الصدر اجتمعت اليه فيقوم ويقول اللهم اني احللت احد الصفرين الصفر الأول ونسأت الاخر للعام المقبل فظهر الاسلام وقد عادت الشهور الحرم الى بدءها على ما كانت عليه في اصلها وذلك قول النبي عليه السلام الا ان الزمان قد استدار كهيئته يوم خلق الله السموات والأرض وما ذكر عليه السلام في هذا الحديث الى اخره فاخبر الله عز وجل عنهم بذلك بقوله اما النسوة زيادة في الكفر

¹ Manuscrits arabes, n° 715, fol. 116 v° du Supplément.

وقد فخر بذلك عمير بن قيس القرائسي فقال كلمة له
السنا الناسين الى معد . شهر الحذ جعلها حراما

« Les Naçaa¹ étaient de la tribu des enfants de Mâlib, fils de Kinânah; le premier était Hodhaïfah, fils d'Obaïd, et ensuite son fils Kal, fils de Hodhaïfah; celui-ci a vu naître l'islamisme. Le dernier des Naçaa est Abou-Temâmah.

« Quand les Arabes avaient accompli la cérémonie du pèlerinage, ils se rassemblaient, avant de s'en aller, autour du nâci. Celui-ci se levait, et il disait : « Mon Dieu, je déclare non sacré l'un des deux safar, safar I, et je remets l'autre à l'année prochaine. »

« L'islamisme parut lorsque les mois sacrés avaient repris leurs places primitives dans l'année; c'est là le sens de la parole du Prophète : « Le temps est redevenu tel qu'il était le jour où Dieu créa les cieux et la terre. » Ce que dit le législateur dans ce hadith fut révélé par Dieu même dans ce verset du Coran : « Le nâci est un surcroît d'infidélité. » Umaïr, fils de Kaïs, dit en se glorifiant :

« N'est-ce pas nous qui autorisons la remise des mois parmi les enfants de Maadd; qui leur ordonnions de tenir pour sacrés les mois qui étaient profanes? »

Les noms que nous avons déjà cités ont été, dit-on, donnés aux mois arabes dans le temps de Kilab,

¹ Naçaa est le pluriel de nâci.

filz de Morra, un des aïeux de Mohammad, deux siècles environ avant l'islamisme. Les noms que ces mois avaient anciennement ne nous sont pas connus d'une manière positive; Almasoudi nous en donne, dans le *Mouroudj el-Dhahab*, les dénominations suivantes, qui sont, en commençant par moharram :

طليق *natik*, 1^{er} mois; ثقيل *thakil*, 2^e mois; اسلخ او اسلخ او اسلخ *talik*, 3^e mois; ناجر *nadjir*, 4^e mois; اسلخ او سماخ *aslakh* ou *asmâkh*, suivant les différents manuscrits; 5^e mois; امح *amnah*, 6^e mois; احلك *ahlak*, 7^e mois; كسع *kasa*, 8^e mois; زاهر *zâher*, 9^e mois; حرن او نغيس *bart* ou *mart*, 10^e mois; نغيس او نغيس *harf* ou *na-îs*, 11^e mois; نغيس او نغيس *naas* ou *meris*, 12^e mois.

Albirouny paraît avoir été plus instruit dans cette matière qu'Almasoudi. Voici ce qu'il en dit dans le *Kitab-el-Athar*

وتوجد للشهور اسامى قد كان اوائلهم يدعونها بها
وهي هذه المؤمر وناجر وخوان وصوان وجنين ورتنا — رنى
والاصم وعادل وفائق وواغل وهواع وبرك

« Les mois arabes avaient eu d'autres noms, par lesquels les anciens les désignaient, ce sont : mou-tamer, nadjir, khawan, ssawan, hennin, ronna, assamm, adel, natik, waghel, hewah et barak. »

Cet auteur ajoute ensuite :

وقد توجد هذه الاسماء مخالفة لما اوردناه ومختلفة
 الترتيب كما نظمها احد الشعراء في شعرة
 بموترو وناجرة بدانا وبانخوان فتبعه الصوان
 وبالتريا وبائدة تليه يعود اصم صم به السنان
 وواغله وناطله جميعا وعادله فهم غرر حسان
 ورنه بعدها برك فمت شهور الحول يعقدها البنان

« Quelquefois on rencontre ces noms avec un peu de changement, soit dans les dénominations elles-mêmes, soit dans leur ordre propre, comme on le voit dans ces vers anciens :

Par montamer et nadjir nous commençons notre année, nous faisons suivre au mois de kawan celui de ssawan.

Ensuite viennent robba, baïdah et assamm, dans lequel on n'entend point le bruit des armes.

Waghel, natel et adhel, qui sont brillants et beaux.

Ensuite rannah et barack complètent le nombre des mois de l'année, qui sont faciles à retenir.

Le même auteur donne une troisième série de dénominations qui ne diffère de la première que par le changement du nom du onzième mois, *hewah* en celui de *rannah*¹.

¹ Ces noms se trouvent réunis dans ces trois vers arabes

أردت شهور العرب في جاهليته
 فخذها على سرد الحرم تسترك

Enfin, en consultant, de plus, les dictionnaires arabes pour ces noms, on conclut que les Arabes païens appelaient le mois de moharram, *moutamer*; celui de safar, *nadjir*; rabi I, *khawan*; rabi II, *ssawan*; djoumada I, *hennin* ou *robba*¹; djoumada II, *ronna* ou *baïdah*; radjab, *assamm*; chabân, *waghel* ou *waïl*², ou enfin *adhel*³; ramadhân, *natih* ou *nattel*; chawal, *wool* وَعَد, ou *ïoghil* وَعْغَل, ou *adhel*; dhoul-câda هَوَاع, *hewa* ou *rannah*; enfin le mois de dhoul-hedja s'appelait *barak*.

Parmi ces noms, on en distingue quatre qui ont des rapports avec la nature des quatre saisons. On a, en première ligne, le mot *nadjir*, donné par Mascoudi pour le quatrième mois de sa série, et par Albirouny, pour le second.

Nadjir veut dire excessivement chaud; Albirouny cite, à l'appui de cela, une tradition très-ancienne, faite en vers, en deux hémistiches, que voici :

صَرَى اسِن يَزْوَى لَه الْمَرْءُ وَجْهَهُ
وَأَنَّ ذَاقَهُ الظَّمَانُ فِي شَهْرِ نَاجِرِ

فَمُوتَمِرِ يَأْتِي وَمِنْ بَعْدِ نَاجِرِ
وَحَوَانٍ مَعَ حَوَانٍ فِي شَرْكِ
جَتَيْنِ وَرَتَا وَالْأَعْمَامِ وَعَادِلِ
وَنَاقٍ مَعَ وَعْغَلٍ بِرَبِّهِ مَعَ بَرِّكِ

¹ Robba était également le nom commun des deux djoumada.

² وَعْغَلِ كَكَفَى شَعْبَانَ كَمَا فِي الْقَامُوسِ

³ عَادِلِ أَوْ عَادَلِ.

« L'homme altéré dans le mois de *nadjir* trouverait si agréable l'eau croupissante et corrompue qu'il n'osait naguere aborder ».

Le mois de *nadjir* a donc dû être, lors de sa dénomination, en plein été; de sorte que *moutamer*, *nadjir* et *khawan* ont dû être les trois mois de l'été.

Les trois mois suivants, *ssawan*, *robba* et *bâidah*, seront ceux de l'automne. En effet, on distingue le caractère de cette saison par la signification du mot *robba*, qui dérive ou de رَبَاب *rabab*, qui veut dire « grande quantité d'eau, » ou bien de رَابَاة *rabâbah*, qui signifie « nuage qui change de nuance, qui paraît tour à tour blanc ou noir. »

Les septième, huitième et neuvième mois, savoir: *assamm*, *waghel* et *nattel*, qui doivent avoir été ceux de l'hiver, ont également, dans le mois de *nattel*, quelque chose qui caractérise l'hiver: car *nattel* signifie celui qui puise de l'eau d'une rivière, d'un puits ou autre source, pour la verser ailleurs dans l'intention d'arroser la terre, ou pour une autre destination.

Enfin le printemps se trouve caractérisé par le premier des trois derniers mois, *adel*, *hewah* et *barak*; car *adel* *ادل* est celui qui égalise, qui observe l'égalité, qui met autant d'un côté que de l'autre.

† Cette traduction est un peu libre; je ne sais même pas si j'en ai bien saisi le sens. Voici, du reste, la traduction littérale: « L'homme se cache la figure à l'aspect d'une eau croupissante et corrompue; mais si l'homme altéré dans le mois de *nadjir* goutait cette même eau.....! »

C'est donc parce que ce mois-là avait eu lieu, lors de la nomenclature, à l'époque de l'équinoxe du printemps, où les jours égalent les nuits, qu'on le nommait *adel*, ou égalisateur.

On remarque également des rapports entre quelques-uns des noms des mois modernes, moharram, safar, rabi, etc. et les saisons; car *ramadhân* signifie « grande chaleur; » *rabi*, « pluie printanière, végétation printanière », etc. et enfin *djoudada* veut dire « sec », et *djamâd* جَاد, « desséché » à cause du manque de pluies. La racine جَد *djamada* veut dire « geler », et جَادِي *djoudadi*, « froid glacial ».

Ces rapports frappants entre les noms des mois, soit anciens; soit nouveaux, et les saisons, indiquent-ils que les mêmes mois appartiennent à une année luni-solaire? Pour les mois anciens, les témoignages unanimes de tous les écrivains (historiens ou autres), l'absence complète de toute tradition affirmative, et le caractère nomade des Arabes de cette époque, qui connaissaient à peine l'agriculture, tout enfin porte à croire que ce peuple ne se servait que d'une année purement lunaire. Ces rapports ne peuvent donc pas être une preuve d'appartenance des mois *nadjir*. . . . *robba*. . . . *nattel*. . . . et *adel*. . . . à une année luni-solaire ou agronomique. Les Arabes auraient simplement lié ces mois avec les circonstances atmosphériques ou autres, pour l'année de la nomenclature, sans porter leur vue plus loin, et sans connaître qu'après dix-sept ans les mois d'été passeraient

en hiver, et *vice versa*. Cela étant, les nouveaux mois, rabi. . . . djoumada. . . . et ramadhan, etc. peuvent-ils avoir été, à leur tour, institués pour former une année agronomique? Il me semble que non; car nous venons de voir que les mois anciens, malgré leur intime relation avec l'année agronomique, ne se rapportent qu'à une année lunaire vague. Il n'y a donc point de raison d'attribuer le nouveau système des mois à une année luni-solaire. Cependant nos meilleurs historiens prétendent le contraire. Ici on peut se demander sur quoi ces historiens fondent leur opinion, et s'ils ne se sont point copiés les uns les autres : ceci est un point important.

Je réponds affirmativement à ce dernier point. La preuve en est très-simple; elle consiste dans la comparaison des passages que ces historiens donnent sur ce sujet. M. Caussin de Perceval a déjà remarqué¹ que Makrizi avait copié Albirouny presque textuellement. Albirouny, à son tour, ainsi que Mohammad al-Charcaci, a copié l'auteur de *Kitab-el-Oulouf*, Abou-Mâchar², le plus ancien des écrivains qui aient parlé de cette matière, et dont l'écrit nous soit parvenu. Aboulféda copia Masoudi.

Les passages de Makrizi, de Mohammad al-Charcaci et d'Aboulféda sont insérés dans le *Mémoire de M. Silvestre de Sacy*, tome XLVIII des *Mémoires de*

¹ Voir le *Mémoire de M. Caussin de Perceval sur le calendrier arabe avant l'islamisme*, *Journal asiatique*, 1843, cahier d'avril.

² Masoudi parle d'Abou-Mâchar dans le *Mouroudj-Eldhahab*, composé l'an 334 de l'hégire. Abou-Mâchar mourut, d'après Ibn-Kallicân, en l'an 272 de l'hégire.

l'Académie des inscriptions et belles-lettres; celui d'Albirouny est en partie dans le Mémoire de M. Causin de Perceval, *Journal asiatique*, 1843, cahier d'avril. Quant au passage d'Abou-Mâchar, il n'est inséré nulle part, du moins à ma connaissance; aussi je m'empresse de le donner, parce qu'il est le plus ancien écrit sur le sujet qui nous occupe, et pour pouvoir le comparer aux autres, qui n'en sont, à la vérité, que des reproductions.

Je n'ai pas copié ce passage du *Kitab-el-Oulouf* même, mais je le donne d'après l'ouvrage intitulé : *Kitab Montaha el-idrak* كتاب منتهى الإدراك في تقاسم الافلاك. L'auteur dit l'avoir copié du *Kitab-el-Oulouf* par Abou-Mâchar. Ce manuscrit porte le numéro 1115, ancien fonds de la Bibliothèque impériale de Paris. (Le passage est dans le VIII^e chapitre, dans lequel on parle de l'ère de l'hégire.)

Voici ce passage :

..... واما العرب في الجاهلية فكانوا يستعملون سني
 القمرية الاهلة كما فعله اهل الاسلام وكانوا يحجون في
 العاشر من ذي الحجة وكان لا يقع هذا الوقت في صدر
 واحد من فصول السنة بل يختلف مرة يقع في زمان
 الصيف ومرة في زمان الشتاء ومرة في الفصلين الباقين
 لما يقع بين سني الشمس والقمر من التفاضل فارادوا ان
 يكون وقت حجهم موافقا لاوقات حجاتهم وان يكون

الهواء معتدلا في الحر والبرد مع توريق الاشجار ونبات الكلاب لتسهل عليهم المسافرة الى مكة ويتجروا بها مع قضا مناسكهم فتعلموا عند الكبيشة من اليهود وسموه النسيء اي التأخير الا انهم خالفوا اليهود في بعض اعمالهم لأن اليهود كانوا يكسبون تسع عشرة سنة قريية بسبعة اشهر قريية حتى تصبح تسع عشرة شمسية والعرب تكس اربعا وعشرين سنة قريية باثنى عشر شهرا قريية واختاروا لهذا الامر رجلا من بني كنانة وكان يدعى بالقلمس واولاده القامون بهذا الشأن تدعى القلامسة ويسمون ايضا النساء والقلمس هو البحر العزيز واخر من تولى ذلك من اولاده ابو تمامة جنادة بن عون بن أمية بن قلع بن عباد بن قلع بن حديفة وكان القلمس يقوم خطيبا في الموسم عند انقضاء الحج بعرفات ويبتدى عند وقوع الحج في ذي الحجة فينسيء الحرم ولا يعدة في الشهور الاثنى عشر ويجعل اول شهور السنة صفر فيصير الحرم اخر شهر ويقوم مقام ذي الحجة ويحج فيه الناس فيكون الحج في الحرم مرتين ثم يقوم خطيبا في الموسم في السنة الثالثة عند انقضاء الحج وينسيء صفر الذي جعله اول الشهور للسنتين الاولتين ويجعل شهر ربيع الاول اول شهور السنة الثالثة والرابعة حتى يقع الحج فيهما في صفر الذي

هو اخر شهور هاتين السنتين ثم لا يزال هذا دأبه في كل سنتين حتى يصير اول شهور السنة الثالثة والعشرين ذو الحجة وتسميه الحكرم وتقع حجة هاتين السنتين في اخر شهورها وهو ذو القعدة ثم يجعل اول شهور السنة الخامسة والعشرين الحكرم فيقع الحج في ذي الحجة ويعود الدور الى الحال الاولى وكانوا يعدون كل سنتين خمسة وعشرين شهرا وقد وافق خروج النبي صلى الله عليه وسلم من مكة الى المدينة السنة السادسة عشر من الدور الاخير من الادوار وكان اول شهور تلك السنة شعبان واخرها الذي وقع فيه الحج رجب اذ كانوا يحفظون ذلك فلما كانت السنة الثالثة والعشرون وصار اول شهورها ذو الحجة وهي سنة ثمان من الهجرة فتح فيها النبي صلى الله عليه وسلم مكة لثلاث عشرة ليلة خلت من رمضان ويقال لسبع عشرة ليلة خلت منه ولم يعم الحج بسبب وقوعه في ذي القعدة ولما كانت السنة الخامسة والعشرون عاد الدور فيها الى الحكرم وصار اول شهور السنة وهي سنة عشر من الهجرة وخرج النبي صلى الله عليه وسلم الى مكة وحج في العاشر من ذي الحجة علم صور اسماء الشهور وهي حجة الوداع ثم خطب وامر الناس بما شا الله ان يأمر به ثم قال في خطبته الا ان الزمان قد استدار كهيئته يوم خلق الله السموات

والارض يعنى بذلك ان اسما الشهور قد عادت الى ما كانت عليه في اول الزمان ونهاهم عن استعمال النسب في السنين فصارت سنوهم وشهورهم دائرة في الفصول الاربعة التي هي الربيع والصيف والخريف والشتاء الى زماننا هذا والذي ذكرناه هو على ما حكاه ابو معشر في كتاب الألوان وذكر ايضا فيه عن بعض الرواة انهم كانوا يكسبون اربعة وعشرين سنة قربة بتسعة اشهر قربة فكانوا ينظرون الى فضل ما بين سنة الشمس وهو عشرة ايام واحدى وعشرون ساعة وخمس ساعة بالتقريب ويلحقون بها شهرا تاما كلها تم منها ما يسوقى ايام شهر ولكنهم كانوا يعملون على انه عشرة ايام وعشرون ساعة فكانت شهورهم ثابتة مع الازمنة جارية على سنن واحد لا تتاخر عن اوقاتها ولا تتقدم الى ان حج النبي صلى الله عليه وسلم وصارت اسمها غير مؤدية الى معانيها اذ كانت اسمها مشتقة من الاحوال الجارية فيها ولا يتفق فيها تلك الاحوال اذا تغيرت عن اوقاتها من فصول السنة فاول شهورهم الحرم سمي بهذا الاسم لان من شهورهم اربعة حرم واحد فرد وثلاثة سرد ذو القعدة وذو الحجة والحرم ورجب وكانوا يحرمون القتال في هذه الشهور ولا يتعرضون لاحد فيها بالقتل والدم وان كان دا دم

عنده ثم صفر سمي به لما يعتر بهم فيه من مرض يصفر
الوانهم ثم شهر ربيع الاول وشهر ربيع الآخر سميا
بالربيع لانها كانا ياتيان في الخريف وكانت العرب تسمى
الخريف ربيعا ثم جمادى الاولى وجمادى الثانية سميا بذلك
لاتيانهما في ايام الشتاء عند جود الماء ووقع الجليد ثم
رجب سمي بذلك لانه يقال فيه ارجبوا اي كفوا عن
القتال ثم شعبان سمي به لاشعاب القبائل فيه الى طلب
المياة والغارات ثم رمضان سمي به لانه كان يأتي حين بداء
الحرب وارضت الأرض ثم شوال لقولهم شولوا اي ارتحلوا
وقيل بل سمي به لأن الابل كانت تشول فيه ادنايها
لشهوة الضراب ولذلك لا يجوزون العرب فيه التزويج ثم
ذو القعدة لقعودهم فيه عن القتال ثم ذو الحجة لاقامتهم
الحج فيه فكانت شهورهم منقسمة على الفصول الاربعة
واساميتها منقسمة على ما يتفق فيها من الاحوال وكانوا
يبتدئون فيها بالخريف ويسمونها الربيع ثم الشتاء ثم
الربيع ويسمونه صيفا ويسميه بعضهم الربيع الثاني ثم
الصيف ويسمونه القيظ فلما حرم النسوة تعطلت قسمة
الشهور على الفصول وبقيت اساميتها اسما الاسلام فقط
(انتهى)

«Les Arabes païens se servaient de l'année lu-

naire ; ils comptaient leurs mois d'après l'apparition du croissant, comme le font les musulmans. Leur pèlerinage était fixé dans le dixième jour du mois de dhoul-hedja. Cette époque ne tombait pas toujours dans une même saison : quelquefois c'était en été, d'autres fois en hiver et dans les deux autres saisons. La raison en est la différence qui existe entre l'année solaire et l'année lunaire. Voulant que l'époque du pèlerinage tombât au moment où ils faisaient leur commerce, que l'air fût tempéré, à l'époque même où poussent les feuilles des arbres et où le fourrage est abondant, pour leur faciliter le voyage à la Mekke, et afin qu'ils y fissent leur commerce tout en s'acquittant de leur acte de dévotion, les Arabes apprirent l'embolisme des juifs, et ils le nommèrent *alnâci*, ou le retard. Cependant ils ne suivaient pas exactement la computation des juifs ; ceux-ci intercalaient 7 mois lunaires dans 19 années lunaires, pour avoir 19 années solaires, tandis que les Arabes intercalaient 12 mois lunaires dans 24 années lunaires. Ils avaient choisi, pour cette opération, un homme des enfants de Kinânah ; on l'appelait *Alkalammas* ; ses enfants, investis de ce privilège, se nommaient *Kalâmesah* ; ils étaient également appelés *Nasaa*. *Kalammas* veut dire *grosse mer*. Le dernier de ses enfants qui ait exercé cette opération est Abou-Temâmah Djenâdah, fils de Auf, fils de Omaiah, fils de Kala, fils de Abbâd, fils de Kala, fils de Hodhaïfah. Le *Kalammas* haranguait le peuple rassemblé à Arafat,

après la cérémonie du pèlerinage. Il commence quand le pèlerinage tombe dans le mois de dhoul-hedja, et il ajourne le moharram sans le compter dans les douze mois de l'année; de sorte que safar devient le premier mois de l'année, et moharram le dernier; celui-ci prend alors la place de dhoul-hedja, et l'on y célèbre le pèlerinage deux années consécutives.

« Dans la troisième année, après le pèlerinage, le Kalammas harangue le peuple, et il ajourne safar, dont il avait fait le premier des mois dans les deux années précédentes. Le mois de rabi I devient ainsi le premier mois de la troisième et de la quatrième année; de sorte que le pèlerinage tombe, dans ces deux années, dans le mois de safar, qui devient le dernier de leurs mois. Le Kalammas continue cette œuvre chaque deux ans, jusqu'à ce que dhoul-hedja tombe, dans la vingt-troisième et la vingt-quatrième année, le premier mois de l'année et qu'il porte le nom de moharram. Le pèlerinage tombe, dans ces deux années, dans le mois de dhoul-câda, qui en est le dernier. Ensuite, dans la vingt-cinquième année, moharram redevient le premier mois, le pèlerinage retombe dans dhoul-hedja, et le tour recommence de la même manière. Les Arabes comptaient, chaque deux ans, vingt-cinq mois.

« L'année de l'hégire se trouvait la seizième année dans la dernière période. Cette année-là commençait par chabân et finissait par radjab, et c'est

dans celui-ci que le pèlerinage eut lieu alors; car les Arabes observaient cela. La vingt-troisième année de cette période commença par dhoul-hedja; elle était l'an. 8 de l'hégire, et ce fut cette année que la Mekke fut prise par les musulmans, le 13 ou le 17 du mois de ramadhan. Le Prophète n'a pas fait le pèlerinage dans cette année, parce qu'il tomba dans dhoul-câda; mais dans la vingt-cinquième année, dixième de l'hégire, moharram redevenant le premier mois, le législateur a accompli son pèlerinage, le 10 du mois de dhoul-hedja, suivant l'ordre des noms des mois. Ce pèlerinage fut nommé le *pèlerinage d'adieu*. Le Prophète harangua le peuple et lui ordonna ce que Dieu voulut. Il dit dans cette harangue, « Le temps est redevenu tel qu'il était « lors de la création des cieux et de la terre; » voulant dire par là que les noms des mois sont redevenus tels qu'ils étaient dans le commencement du temps. Il leur défendit de se servir du nâci dans leur année. Par là leurs années et leurs mois sont devenus, jusqu'à nos jours, mobiles dans les quatre saisons, savoir: le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Voilà ce que nous avons copié du *Kitab-el-Oulouf*; d'après le récit d'Abou-Mâchar.

« Abou-Mâchar ajoute encore dans le même ouvrage que, selon quelques narrateurs, les Arabes païens intercalaient 9 mois lunaires dans 24 années lunaires; ils portaient leur vue sur la différence de 10 jours, 21 heures et une cinquième partie environ de 1 heure, qui existe entre leur année et l'année

solaire, pour ajouter à leur année un mois entier, chaque fois qu'il s'accumulait de cette différence de quoi faire un mois; cependant, ils opéraient d'après la considération que cette différence n'était que de 10 jours et 20 heures : leurs mois étaient, conséquemment, immobiles dans les saisons, indiquant toujours les mêmes époques dans l'année, jusqu'à ce que le Prophète fit son pèlerinage d'adieu. Alors les significations de leurs noms devinrent inapplicables; car ces noms dérivait (dans l'origine) des circonstances relatives aux époques de ces mois, qui, devenant mobiles, ne pouvaient plus s'accorder avec les mêmes circonstances. Le premier mois est moharram, qui veut dire *sacré*; il fut ainsi nommé, parce qu'il est un des quatre mois sacrés chez les Arabes; ces quatre mois, dont un est isolé et les trois autres consécutifs, sont : dhoul-câda, dhoul-hedja, moharram et radjab. La guerre était interdite pendant ces quatre mois; il n'était permis à personne de lever les armes contre quelqu'un, fût-il même l'assassin de ses parents. Safar (qui veut dire *jaune*, selon cet auteur) fut ainsi nommé parce qu'une maladie qui jaunissait le teint venait frapper les Arabes à cette époque de l'année. Rabi I et rabi II (qui veut dire *printemps*) furent ainsi nommés, parce qu'ils arrivaient en automne et que les Arabes appelaient l'automne *printemps*. Quant aux djoumada I et djoumada II (gelée), ils furent ainsi nommés parce qu'ils venaient en hiver, quand l'eau gèle. Radjab (abstinence, selon cet

auteur¹), fut ainsi nommé, parce que les Arabes disaient en ce mois : *ارجبوا* *erdjebou*, c'est-à-dire, abstenez-vous de faire la guerre. Chabân (dispersion) fut ainsi nommé, parce que les tribus se dispersaient dans ce mois pour aller chercher les eaux et pour faire des incursions. Ramadhân (grande chaleur) fut ainsi nommé, parce qu'il tombait quand la chaleur commençait et que la terre se réchauffait. Chawâl (départ ou accouplement) fut ainsi nommé, parce que les Arabes disaient, *Choulou*, *شولوا*, voulant dire « Partez », ou parce que c'était l'époque de l'accouplement des chameaux; c'est là la cause pour laquelle les Arabes n'autorisaient pas le mariage à cette époque. Quant à dhoul-câda (repos), il a été ainsi nommé, parce que les Arabes, dans ce mois, se reposaient des fatigues de la guerre; et dhoul-hedja (pèlerinage), parce qu'il était le mois du pèlerinage.

« Les mois étaient ainsi partagés suivant les quatre saisons; leurs noms dérivait des circonstances propres à chacun d'eux. Les Arabes commençaient par l'automne; ils l'appelaient *printemps*. Venaient ensuite l'hiver et le printemps; le printemps était appelé *été*; quelques-uns l'appelaient *second printemps*. L'été était appelé *kaidh* (été rigoureux).

« Quand le nâci fut aboli, les mois ne pouvaient plus tomber aux mêmes époques dans les saisons;

¹ Le sens qu'on trouve dans les dictionnaires est *crainte*, avec l'idée de *respect* et de *vénération*.

leurs noms restèrent seuls en usage dans l'islamisme.»

Avant d'examiner ce long passage d'Abou-Mâchar, et pour pouvoir en tirer parti, j'ai cru devoir donner ce que Albirouny dit sur ce sujet. Cet auteur est également très-ancien ; il mourut, d'après la biographie de Hadj-Khalifah, en l'an 330 de l'hégire. Il paraît avoir fait beaucoup de recherches : tout en reproduisant les idées d'Abou-Mâchar, il donne les traditions anciennes sur lesquelles le système intercalaire paraît avoir été basé. Albirouny parle de ce sujet dans deux endroits de son ouvrage intitulé *Kitab-el-Athar*. Dans le premier il dit :

..... وكذلك كانت العرب تفعل في جاهليتها فينظرون
الى فضل ما بين سنتهم وسنة الشمس وهو عشرة ايام
واحدى وعشرون ساعة وخمس ساعة بالجليل من الحساب
فيلحقون بها شهرا كلها تم منها ما يستوي ايام شهر
ولكنهم كانوا يعملون على انه عشرة ايام وعشرون ساعة
وتتولى ذلك النساء من كفاة للمعروفون بالقلامس واحدهم
قلمس وهو البحر الغزير وهم ابو تمامة جنادة بن عوف
بن لامية بن قلع بن عباد بن قلع بن حديفة وكانوا كلهم
نساء واول من فعل ذلك منهم كان حديفة وهو ابن
عبد قيس بن عدى بن عامر بن ثعلبة بن مالك بن
كفاة واخر من فعله ابو تمامة

قال شاعرهم يصفه

فذا فقيم كان يدعى القللسا وكان للدين لهم موسسا
مستمعا في قوله مرأسا

وقال اخر

مشهر من سابقى كنفانه معظم مشرق مكانه
مضى على ذلكم زمانه

غيره

ما بين دور الشمس والهلال يجمعه جمعا لدى الاجمال
حتى يتم الشهر بالكمال

وكان اخذ ذلك من اليهود قبل ظهور الاسلام بغير من
مايتى سنة غير انهم كانوا يكبسون كل اربع وعشرين سنة قرية
بتسعة اشهر فكانت شهورهم ثابتة مع الازمنة جارية على
سنين واحد لا تتأخر عن اوقاتها ولا تتقدم الى ان حج
النبي عليه السلام حجة الوداع وانزل عليه اما النسيء
زيادة في الكفر يضل به الذين كفروا يحلونده عاما ويحرمونه
عاما فخطب عليه السلام وقال ان الزمان قد استدار
كهيئتة يوم خلق الله السموات والارض وتلى عليهم
الآية في تحريم النسيء وهو الكلبس فاهلوه حينئذ
وزالت شهورهم مما كانت عليه وصارت اسماؤها غير مؤدية
الى معانيها.....

« Les Arabes païens réglaient leurs années comme les juifs; ils portaient leur vue sur la différence de 10 jours, 21 heures et $\frac{1}{2}$ d'heure existant entre leur année et l'année solaire; ils ajoutaient à leur année un mois, chaque fois qu'il s'accumulait de cette différence de quoi faire un mois complet; cependant ils faisaient leur calcul comme si la différence des deux années n'était que de 10 jours et 20 heures seulement. Ceux qui étaient chargés de cette opération sont les naçaa, choisis parmi les enfants de Kinânah; ils s'appelaient *Kalâmes*, mot dont le singulier est *Kalammas*, ou grosse mer; ce sont : Abou-Temâmah Djenâdah, fils de Auf, fils d'Omeïah, fils de Kala, fils de Abbâd, fils de Kala, fils de Hodheïfah; ils étaient tous des naçaa.

« Le premier qui a exercé cette opération était Hodheïfah, qui est Ebn-Abd-Fokaïm, fils d'Adi, fils de Âmer, fils de Thalabah, fils de Mâlik, fils de Kinânah. Le dernier fut Abou-Temâmah. Un de leurs poètes dit :

Fokaïm était appelé *Kalammas*; il réglait les affaires religieuses; il était chef obéi.

« Un autre poète dit :

C'est lui, parmi les enfants de Kinânah, qui réglait les mois; il était respecté et honoré dans sa dignité; il a passé ainsi tout son temps.

« Un autre dit :

Quand la différence entre l'année solaire et l'année lu-

naire s'accumulait, il l'additionnait pour en faire un mois complet.

« Il avait appris cela des juifs, deux siècles environ avant l'islamisme. Cependant les Arabes intercalaient 9 mois dans chaque période de 24 ans. Leurs mois étaient immobiles dans les saisons; ils ne retardaient ni n'avançaient sur leurs époques, jusqu'à ce que le Prophète fit son pèlerinage d'adieu, et qu'il reçût du ciel le verset suivant : « Le nâci est « un surcroît d'infidélité, etc. » Alors il harangua le peuple et dit : « Le temps est redevenu tel qu'il « était lorsque Dieu créa les cieux et la terre. » Il leur lut le verset précédent pour abolir le nâci, qui est l'embolisme. Ils l'ont abandonné ainsi, et leurs mois cessèrent de correspondre aux mêmes époques; leur signification devint fautive. »

Le second passage d'Albirouny est le suivant :

..... وكانوا في الجاهلية يستعملونها على نحو ما يستعمله
 اهل الاسلام وكان يدور حجبهم في الازمنة الاربعة ثم
 ارادوا ان يحجوا في وقت ادراك سلعمهم من الادم والجلود
 والثمار وغير ذلك وان يثبت ذلك على حالة واحدة في
 اطيب الازمنة واخصبها فتعلموا الكيس من اليهود
 المجاورين لهم وذلك قبل الهجرة بقريب من مائتي سنة
 فاخذوا يعملون بها ما يشاء كل فعل اليهود من الحاق
 فصل ما بين سنتهم وسنة الشمس شهرا بشهورها اذا

تم ويتولى القلامس من بنى كنانة ذلك بأن يقوموا بعد انقضاء الحج ويخطبون في الموسم وينسئون الشهر ويسمون التالي له باسمه فينتفق العرب في ذلك ويقبلون قوله ويسمون هذا من فعلهم النسيء لأنهم كانوا يتسأون اول السنة في كل سنتين او ثلاث شهرا على حسب ما يستحقه التقدم قال قائلهم

لما ناسىء عمشون تحت لوائه يحل اذا شاء الشهور ويحرم
 وكان النسيء الاول للحرم فسمى صفر به وشهر ربيع الاول
 باسم صفر ثم والوا بين اسماء الشهور وكان النسيء الثاني
 لصفر فسمى الذي كان يتلوه بصفر ايضا وكذلك حتى دار
 النسيء في الشهور الاثني عشر وعاد الى الحرم فاعادوا
 بها فعلهم الاول وكانوا يعدون ادوار النسيء ويجدون بها
 الازمنة فيقولون قد دارت السنون من زمان كذا الى
 زمان كذا وكذا دورة فان ظهر لهم مع ذلك تقدم شهر
 عن فصل من الفصول الاربعة لما يجتمع من كسور سنة
 الشمس وبقية فصل ما بينها وبين سنة القمر الذي للحقوة
 بها كبسوها كبسا ثانيا وكان يبين لهم ذلك بطلوع منازل
 القمر وسقوطها حتى هاجر النبي عليه السلام وكانت
 نوبة النسيء كما ذكرت بلغت شعبان فسمى محرما وشهر
 رمضان صفر فانتظر النبي صلى الله عليه وسلم حينئذ

حجة الوداع وخطب الناس وقال فيها الا وان الزمان قد
استدار كهيئته يوم خلق الله السموات والارض عنى
بذلك ان الشهور قد عادت الى مواضعها وزال عنها فعل
العرب بها.

Anciennement les Arabes païens se servaient de leurs mois de la même manière que les musulmans. Leur pèlerinage était mobile; il se transportait d'une saison à une autre. Voulant faire leur pèlerinage à l'époque de la maturité de leurs denrées, telles que les cuirs, les peaux, les fruits. . . . etc. voulant qu'il restât invariable dans la meilleure et la plus abondante saison, les Arabes empruntèrent l'intercalation, deux siècles environ avant l'hégire, des juifs qui les avoisinaient. Ils se servirent de l'embolisme de la même manière que les juifs, c'est-à-dire qu'ils intercalaient un mois chaque fois qu'il y avait de quoi ajouter un mois par suite de l'accumulation de la différence existant entre leur année et l'année solaire¹. Les Kalâmes parmi les enfants de Kinânah avaient seuls le privilège de régler et d'exercer cet ordre; ils haranguaient le peuple après la cérémonie du pèlerinage, et ils intercalaient le mois en donnant son nom au mois suivant. Les Arabes l'admettaient alors. Cette opération a été appelée le *nâci* « l'intercalation »; car ils

¹ Je crois que c'est ce passage qui a suggéré à Hadj-Khalifa l'idée que les Arabes païens intercalaient, comme les juifs, 7 mois dans 19 ans.

intercalaient un mois au commencement de l'année, chaque deux ou trois ans, selon ce qu'exige l'avance. Un ancien poète dit :

Nous avons un nâci sous l'ordre duquel nous marchons, il déclare profanes les mois sacrés, et il sanctifie les profanes quand il le veut.

« Le premier nâci était pour moharram; safar fut alors appelé *moharram*; rabi I. *safar*, et ainsi de suite pour tous les mois.

« Le second nâci était pour safar; de sorte que le mois suivant, rabi I. fut appelé *safar*, et ainsi de suite. Le mois nâci se transportait ainsi de mois en mois dans les douze mois de l'année, jusqu'à ce qu'il revînt au mois de moharram (après douze intercalations); alors ils recommençaient la même opération. Les Arabes comptaient les périodes du nâci, et ils s'en servaient dans leur chronologie; ils disaient, par exemple : les années firent une période, ou une révolution, de telle époque à telle époque.

« Si les Arabes s'apercevaient que, malgré l'embolisme pratiqué, ils allaient se trouver en avance d'un mois sur une saison quelconque, par suite de l'accumulation des fractions¹ de l'année solaire

¹ La fraction dont il s'agit ici ne peut être que celle qui reste d'une intercalation régulière d'un mois chaque trois années. Ce passage paraît, au reste, comme l'a déjà fait remarquer M. Gaussin de Perceval, en contradiction avec le reste.

et du restant ¹ de la différence entre cette année et l'année lunaire à laquelle cette différence était ajoutée, ils faisaient une seconde intercalation; le lever ou le coucher des étoiles qui occupent les mansions de la lune leur permettaient de connaître cet écart. Les Arabes continuèrent ce mode d'embolisme; le tour du mois intercalaire tomba, l'année de l'hégire, sur chabân. Ce mois fut nommé alors *moharram*; ramadhân fut appelé *safar*. Le Prophète dut donc attendre la fin de la période pour accomplir le pèlerinage d'adieu dans lequel il harangua le peuple, et dit, « Le temps est redevenu tel « qu'il était lorsque Dieu créa les cieux et la terre, » voulant dire par là que les mois reprirent leurs places primitives, et qu'ils ne sont plus affectés des altérations que les Arabes leur faisaient subir. »

La seule comparaison des passages de Makrizi et de Mohammad-Charcaci, dont nous avons déjà parlé, avec ceux d'Abou-Mâchar et d'Albirouny, que nous venons de donner, montre clairement que ces auteurs se sont copiés les uns les autres. En jetant, de plus, les yeux sur le passage suivant de Masoudi, on verra facilement qu'Aboul-Féda a copié cet auteur.

وقد كانت العرب في الجاهلية تكبس في كل ثلاث سنين
شهرًا وتسميه النسئ وهو التأخير وقد دم الله تعالى
النسئ بقوله إنما النسئ زيادة في الكفر

¹ Ce restant est sans doute la petite fraction d'une heure et une cinquième partie d'une heure qu'on avait négligée.

« Les Arabes païens intercalaient un mois chaque trois années; ils appelaient ce mois-là le *nâci*, ou retard. Dieu blâme cette action lorsqu'il dit : « Le « *nâci* est un surcroît d'infidélité ¹. »

Masoudi me paraît avoir extrait cette idée d'une phrase dans le dernier passage de Albirouny; cette phrase est :

« Si les Arabes s'apercevaient que, malgré l'embolisme pratiqué, ils allaient se trouver en avance d'un mois sur une saison quelconque, par suite de l'accumulation des fractions de l'année solaire et du restant de la différence entre cette année et l'année lunaire à laquelle cette différence était ajoutée, ils faisaient une seconde intercalation. » Ce passage n'est compatible qu'avec une intercalation régulière d'un mois chaque trois années.

On voit par là que tous les historiens ont puisé leurs idées sur l'embolisme et leur mode d'intercalations dans Albirouny ou dans Abou-Mâchar. L'autorité de l'admission d'une année luni-solaire parmi les Arabes païens se trouve donc réduite à celle d'Abou-Mâchar et d'Albirouny. Or, en lisant avec un peu d'attention les passages de ces deux écrivains, l'on voit que ni l'un ni l'autre n'était sûr de ce qu'il avançait; les paragraphes qui touchent de près au sujet principal sont empreints du cachet de l'incertitude. Abou Mâchar prétend d'abord, sans dire sur quoi cette prétention est basée, que les Arabes païens intercalaient un mois chaque deux ans, et plus loin,

¹ Voir *Mouroudj-el-Dihakab*, n° 715, fol. 154, Supplément arabe.

il dit : « Selon quelques narrateurs, les Arabes païens intercalaient 9 mois dans chaque période de 24 années..... etc. » Albirouny, à son tour, admet d'abord une intercalation de 9 mois chaque 24 ans. Plus loin, il donne deux paragraphes (que j'ai annotés), dont le premier exige une intercalation identique à celle des juifs, savoir : 7 mois dans chaque 19 ans; le second, l'admission d'une intercalation régulière d'un mois dans chaque période de 3 ans.

L'embarras de ces deux écrivains pour le choix du mode d'intercalation doit affaiblir, pour ne pas dire annuler, leur autorité quant à l'attribution aux Arabes païens, de l'usage d'une année embolismique.

Quoi qu'il en soit, voyons quelles sont les traditions sur lesquelles ces deux anciens écrivains basèrent ce système de calendrier embolismique. Ces traditions se trouvent renfermées dans le premier passage d'Albirouny. Elles sont au nombre de trois, savoir :

1° ما بين دور الشمس والهلال يجمعه جمعا لدى
الاجمال حتى يتم الشهر بالكمال

« Quand la différence entre l'année solaire et l'année lunaire s'accumulait, il l'additionnait pour en faire un mois complet. »

2° ان الزمان قد استدار كهيئته يوم خلق الله
السموات والأرض

« Le temps est redevenu tel qu'il était le jour où Dieu créa les cieux et la terre. »

3° **اعما النسئ زيادة في الكفر**

« Le nâci est un surcroît d'infidélité... »

On a, à l'appui de ces trois traditions, les rapports existant entre les mois et les saisons.

Or, par ces rapports, les Arabes pourraient bien n'avoir eu en vue que l'année de la dénomination, sans regarder plus loin, comme cela eut lieu à l'égard des mois anciens.

Le troisième point : « Le nâci est un surcroît d'infidélité..... » n'est pas non plus une preuve de l'emploi d'une année embolismique parmi les païens ; car le mot nâci signifie la remise de l'observance d'un mois sacré à un mois profane, de l'aveu de tous les commentateurs du Coran et des lexicographes qui sont les plus compétents ¹.

Pour le second point : « Le temps est redevenu tel qu'il était le jour où Dieu créa les cieux et la terre, » je ferai deux observations. La première est que le discours ou harangue que le législateur prononça le dixième jour de dhoul-hedja de l'an 10 de l'hégire, à l'occasion du pèlerinage d'adiou, se trouve rapporté dans Boukhari par cinq voies différentes ²

¹ Le mot *nâci*, d'après les démonstrations que j'ai données de l'usage du calendrier purement lunaire chez les Arabes païens, ne peut, en effet, signifier autre chose que la remise de l'observance d'un mois sacré à un autre.

² Voir Boukhari, *Livre du pèlerinage*, au chapitre de la harangue. **كتاب الحج باب الخطبة أيام منى**, manuscrit de la Bibliothèque impér. Suppl. n° 301, fol. 96 v°. Voir aussi le même ouvrage, chap. du pèlerinage d'adiou, **باب حجة الوداع**, même manuscrit, n° 301, fol. 265.

et par des personnages différents; mais le passage en question n'est reproduit que par une seule des cinq voies; il est complètement omis dans les quatre autres. Dans la chaîne des personnages rapporteurs de la tradition où se trouve ce passage, on en distingue même un que Boukhari cite ailleurs avec une certaine réserve; ce personnage est Abdoul-Rahman, fils d'Abou-Bakra. Boukhari dit de lui, en nommant les personnages d'une des quatre traditions dont nous venons de parler : *ورجد افضل في* « Et un autre homme dont l'autorité vaut mieux que celle d'Abdoul-Rahman, fils d'Abou-Bakra. » Cette espèce de méfiance envers l'un des personnages qui rapportent la tradition avec le passage dont il s'agit, jointe à l'omission du même passage dans les quatre autres, ne jette-t-elle pas quelque doute sur l'authenticité du même passage? Il me semble que oui.

Deuxième observation. Dans le cas où ce passage serait réellement authentique, il faut chercher s'il n'y avait pas, à l'époque du pèlerinage d'adieu, une certaine circonstance chronologique qui puisse nous être utile pour bien saisir le sens que le Prophète aurait voulu attacher au passage susdit.

Le calcul nous fait connaître la particularité suivante, qui a une intime liaison avec la tradition en question. En effet, le dernier mois de l'an 10 de l'hégire, le mois de dhoul-hedja, coïncida, à cette époque, avec le dernier mois de l'année religieuse chez les juifs, de sorte que le mois de moharram,

qui allait ouvrir l'an II de l'hégire, a été le même que le mois de nisan, par lequel a dû commencer l'année religieuse juive.

Les pères des Israélites et des Arabes, Isaak et Ismaïl, fils du patriarche Abraham, se servaient, ainsi que leur père, selon toute probabilité, de l'année lunaire vague. Le cours des mois de cette année fut interrompu par l'intercalation produite par le peuple de Dieu; mais il n'a pas cessé d'être religieusement suivi par les descendants d'Abraham, par Ismaïl. Le nombre total des mois intercalés, dès le commencement des choses, aurait fait, à l'époque du pèlerinage d'adieu, un nombre entier de périodes de douze mois chacune, pour que le commencement de l'an II de l'hégire coïncidât avec celui de l'an juif, tel que le démontre le calcul; de sorte que l'année d'Isaak, Ismaïl et Abraham, redevenait, à l'époque du pèlerinage d'adieu, telle qu'elle était primitivement, et comme si elle n'avait jamais été interrompue par aucune espèce d'intercalation apportée par les enfants d'Isaak. Cela étant, si l'on réfléchit attentivement, on verra que tel est le sens voulu par les mots: « Le temps est redevenu tel qu'il était, etc. . . . »

Enfin le premier point: « Quand la différence entre l'année solaire et l'année lunaire s'accumulait, il l'additionnait pour en faire un mois complet, » ne peut pas indiquer non plus, d'une manière positive, l'usage de l'embolisme parmi les Arabes païens: car, outre l'obscurité de l'origine de cette tradition.

le nom de celui dont on parlait (Fokāim) n'y étant pas mentionné, elle pourrait bien avoir été dite d'un juif arabe, qui calculait et réglait pour les juifs leur année luni-solaire.

On voit par ce rapide examen que nos premiers écrivains n'ont émis que des conjectures sur l'usage de l'année luni-solaire parmi les Arabes païens; et qu'il est excessivement difficile de donner son dernier mot en se basant exclusivement sur les témoignages des historiens. Aussi ne suis-je arrivé, dans ce mémoire, à une solution définitive, qu'en me guidant par plusieurs phénomènes célestes et en me basant sur les calculs astronomiques.

Disons deux mots, en terminant, sur la semaine chez les Arabes.

Les Arabes païens se servaient anciennement des noms suivants, pour indiquer les sept jours de la semaine, savoir : اول *awāl*, dimanche; اھون *ahwan*, lundi; جبار *djabar*, mardi; دبار *dabar*, mercredi; مونس *mounis*, jeudi; عروبه *aroubah*, vendredi; شبّار *chabar*, samedi.

Masou̇di et Birouny donnent à l'appui de cela la tradition suivante :

اومل ان اعيش وان يومي باول او باھون او جبار
او المردي دبار فان افتتہ فونس او عروبة او شبّار

J'espère vivre, que mon dernier jour soit, ou *awāl*, ou *ahwan*, ou *djabar*.

Enfin, si je ne meurs pas dans le fatal *dabar*, ce sera dans *mounis*, *aroubah* ou *chabar*.

Pour la division du jour en vingt-quatre heures, je remarque, avec M. Caussin de Perceval, que les Arabes du paganisme l'ignoraient complètement.
